

La parole civile chez Chappuys et Belleforest, traducteurs de Guazzo

Marie-Luce Demonet

DANS **RÉFORME, HUMANISME, RENAISSANCE 2017/2 N° 85**, PAGES 247 À 289

ÉDITIONS **ASSOCIATION D'ÉTUDES SUR LA RENAISSANCE, L'HUMANISME ET LA RÉFORME**

ISSN 1771-1347

DOI 10.3917/rhren.085.0247

Date de mise en ligne : 29/12/2017

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-reforme-humanisme-rennaissance-2017-2-page-247?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Association d'études sur la Renaissance, l'Humanisme et la Réforme.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

La parole civile chez Chappuys et Belleforest, traducteurs de Guazzo

Marie-Luce DEMONET

Université de Tours, CESR

Avertissement

Cette communication et celle de Kirsti Sellevold émanent d'une journée d'étude *Gabriel Chappuys traducteur tourangeau*, qui s'est tenue à Tours le 4 mars 2016, au Centre d'Études Supérieures de la Renaissance. L'idée venait de plusieurs événements éditoriaux : la publication de la bibliographie par Jean-Marc Dechaud, l'édition du *Secrétaire* par Viviane Mellinshoff-Bourgerie et l'édition par Michel Bideaux des *Facetieuses Journées* de Straparole traduites par Chappuys¹ : notre collègue nous a malheureusement quittés cette année alors que les publications de la journée doivent beaucoup à ses travaux.

À cette actualité s'ajoute l'intérêt de plusieurs chercheurs qui au CESR poursuivent des recherches sur la traduction, et qui sont eux-mêmes traducteurs ou traductrices. La parution récente de *l'Histoire des traductions en français*, dirigée par Véronique Duché, montre aussi une nouvelle attention portée au champ de recherche qui a progressé ces dernières années grâce à l'étude précise des traductions et par une réflexion renouvelée sur la traductologie, qu'elle soit contemporaine ou qu'elle s'intéresse aux productions du passé, théoriques et pratiques². La Renaissance a toujours

-
1. Jean-Marc Dechaud (préface de Jean Balsamo), *Bibliographie critique des ouvrages et traductions de Gabriel Chappuys*, Genève, Droz, 2014 ; *Le Secrétaire* (1588), éd. V. Mellinshoff-Bourgerie, Genève, Droz, 2014 ; *Les Facetieuses journées*, éd. M. Bideaux, Paris, Champion, 2003.
 2. *Histoire des traductions en langue française. [1], xv^e et xv^e siècles, 1470-1610*, Lagrasse, Verdier, 2016.

paru un moment-clé dans une progression vers des traductions à la fois fidèles et élégantes, malgré les usages désinvoltes du xvii^e siècle surtout à l'égard des textes en vernaculaire : les colloques portant sur l'œuvre traductrice d'Étienne Dolet et d'Amyot ont aussi apporté des contributions essentielles au renouvellement de la réflexion. Si plusieurs rencontres ont été consacrées à des auteurs également traducteurs, ou à des ensembles de traductions d'un même texte ou d'un même auteur (pour Dante, Pétrarque, Boccace, More, Machiavel par exemple), plus rares, sinon absentes ont été les journées consacrées à un traducteur « seulement » traducteur. Les médiévistes ont eux-mêmes leurs programmes de mise en valeur de la traduction vers le vernaculaire ou vers le latin, soulignant l'importance des grandes entreprises traduisantes, et les spécialistes de la Renaissance n'ignorent pas ce que les traducteurs de leur époque doivent à Oresme ou à Laurent de Premierfait³, dans le domaine français. Enfin, les travaux des linguistes sont extrêmement nombreux, et dans tous les pays, à approfondir le rapport entre traduction linguistique et traduction « culturelle », traduction technique et traduction littéraire. Le multilinguisme, l'intraductibilité suscitent des débats animés qui rejoignent les préoccupations des partisans d'une littérature « mondiale », si vaguement définie.

Il est vrai que les textes de certains traducteurs de la Renaissance, parfois bien maladroits, semblent avoir été produits en sommeillant quelque peu et la production de Chappuys est inégale. Son cas est significatif par la reconnaissance qu'il accorde aux ouvrages en vernaculaire, et, s'il est le plus prolifique des traducteurs vers le français à la Renaissance, la question se pose de savoir si, au-delà de ses qualités ou de ses défauts mêmes

3. Un colloque a eu lieu à Padoue en octobre 2015 sur la traduction (*Fedeli, diligenti, chiari e dotti, Traduttori e traduzione nel Rinascimento*), avec deux communications concernant Chappuys : Ida Campeggiani, « "I Cinque canti" tradotti da Gabriel Chappuys », et Romain Descendre, « Botero in Francia: Gabriel Chappuys traduttore della *Ragion di Stato* (1599) ». Voir aussi la journée d'étude de Tours, 20 janvier 2017 : *La traduction de l'italien en français à l'Âge moderne: modalités et conséquences d'une professionnalisation* (ANR Editef) (organisée par Élise Boillet et Bruna Conconi), et le projet international *Tradurre nell'Europa del Rinascimento* (< <http://www.renaissancetranslation.eu/> >).

de traducteur, il n'est pas tout de même un peu, beaucoup, ou pas du tout, quelque chose comme un « auteur ». A-t-il, exprime-t-il une « théorie » de la traduction ? Comment se positionne-t-il par rapport au débat déjà ancien à l'époque sur la bi-polarité entre texte-source et texte-cible ? A-t-il une *idéologie* de la traduction, selon le terme de Glyn Norton, ou est-il seulement un homme de métier qui doit « vivre de sa plume », selon l'expression de Michel Simonin, dont cette journée a prolongé la réflexion et la recherche⁴ ? A-t-il, consciemment ou inconsciemment, une théorie *linguistique* de la traduction dans les controverses qui opposaient à l'époque les soutiens d'un universalisme des concepts (Jules César Scaliger, Dolet, Du Bellay) aux tenants d'une singularité, d'un génie irréductible des langues l'une par rapport à l'autre (Cardan) ? La question ne se pose pas de la même manière pour les langues savantes et surtout les auteurs de l'Antiquité, que pour les textes en langue vernaculaire dont l'appropriation galopante au cours du XVI^e siècle laisse voir qu'il existe un marché à investir auprès d'un nouveau lectorat moyennement cultivé, celui des nobles et des femmes surtout, et les nouveaux venus dans la « littérature ». La concurrence entre les traductions ne date pas d'aujourd'hui, maintenant que les grands auteurs bénéficient de traductions ou de retraductions destinées à se conformer aux changements linguistiques récents (la hantise de l'archaïsme sévit encore), même pour des traductions strictement contemporaines qui correspondent à des commandes d'éditeurs soucieux d'offrir des collections complètes de chefs-d'œuvre.

Il serait difficile de compter les plagiats par traduction, Chappuys lui-même s'y est livré dans son *Secrétaire* et surtout dans les *L'estat, description et gouvernement des royaumes et republicques du monde*, pris essentiellement de Sansovino et travestis « avec habileté⁵ », au-delà du travail habituel de la compilation historique qui en principe avoue ses

4. Glyn P. Norton, *The Ideology and language of translation in Renaissance France, and their humanist antecedents*, Genève, Droz, 1984 ; Michel Simonin, *Vivre de sa plume au XVI^e siècle, ou la carrière de François de Belleforest*, Genève, Droz, 1992.

5. Nathalie Hester, « Textes volés ? *L'estat, description et gouvernement des royaumes et republicques du monde* de Gabriel Chappuys », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, 58-3, 1996, p. 651-665 (p. 656).

sources. Chappuys a surtout l'art de masquer ceux auxquels il emprunte le plus : dans le cas des emprunts à Sansovino, il conserve même l'usage de la première personne utilisée par l'auteur d'origine⁶. Traduit-il différemment lorsqu'il s'agit de textes « littéraires » ou d'ouvrages « didascaliques » comme disait Barthélemy Aneau (un autre traducteur) ? Il n'a pas utilisé la traduction française de *l'Utopie* de More revue par ce même Aneau (nous pouvons au moins lui concéder cela), mais la version italienne donnée par Sansovino, souvent traduite littéralement. Pour les suites de Doni, *l'Avare Cornu* et *Le Monde des ingrats*, les spécialistes supposent qu'il s'agit encore de traductions d'ouvrages italiens non identifiés. Chappuys veut-il s'adapter à l'évolution de la langue, ou appliquer de nouveaux principes ? La retraduction du *Corteggiano*, après une première version par Jacques Colin, puis une deuxième par Colin, Melin de Saint-Gelais et Dolet, révèle chez Chappuys une exigence esthétique, éthique et technique en même temps : les premiers traducteurs n'ont pas forcément compris tout le texte. Et parfois, comme dans ce cas, c'est l'édition elle-même qui est bâclée.

La journée s'est terminée par une petite table ronde sur la question de l'édition actuelle des traductions de l'époque : pour pouvoir analyser pleinement ces textes et juger de leur inventivité, pour éventuellement proposer des attributions aux traductions anonymes, il faut pouvoir disposer de corpus libres d'accès, correctement transcrits afin de tenir compte aussi des contraintes éditoriales de l'époque. Il faut pouvoir réutiliser ces corpus à traiter par des outils développés pour différents projets, comme l'Hyper-Machiavel. Il est crucial de les appliquer non seulement aux analyses lexicales mais aussi à la morpho-syntaxe, aux graphies et à la ponctuation (avec Hyperbase, PhiloLogic, TXM par exemple). La disponibilité des données textuelles établies sur des documents originaux profiterait à l'étude des langues vernaculaires et des traductions, dans ce rôle primordial d'échange qu'elles ont pu jouer au sein de cette naissante République des lettres et des arts à l'échelle de l'Europe.

6. *Ibid.* p. 660.

Les contributions de la journée sont et seront échelonnées sur plusieurs numéros de la *RHR* : les textes de Viviane Mellinghoff-Bourgerie et Véronique Duché ont été prêts les premiers (numéro 84). Ce numéro-ci en propose deux, et nous espérons que les articles de Chiara Lastraioli, Christine de Buzon et Toshinori Uetani vont suivre rapidement. Le lecteur pourra ainsi reprendre la réflexion sur Chappuys au fur et à mesure que les travaux seront publiés, et faire rebondir la discussion⁷.

*
* *

Stefano Guazzo est surtout connu en France pour avoir inspiré le chapitre « De l'Art de conférer » (III, 8) des *Essais*⁸. Après Pierre Villey, Marcel Tetel avait signalé la dette importante de Montaigne à l'égard de la *Civile conversation* à partir de trois citations en italien insérées dans l'édition de 1582, avant même la publication du III^e livre. Les critiques voient avec raison d'autres rapprochements possibles entre les deux auteurs, en particulier sur la façon de comprendre la nature de la communication verbale dans la conversation⁹.

Montaigne a-t-il utilisé directement Guazzo, ou indirectement par Gabriel Chappuys ou François de Belleforest après 1579 ? Marcel Tetel

7. Véronique Duché, « Le réexamen de Huarte : Chappuys à l'épreuve de l'interculturel », et Viviane Mellinghoff-Bourgerie, « Gabriel Chappuys premier traducteur des œuvres de Jean d'Avila (1499-1569) », n° 84, 2017. La communication de Jean Balsamo a été reprise dans « Comment estimer l'œuvre de Gabriel Chappuys ? Quelques remarques à propos de la traduction des *Dialogues philosophiques* de Giraldo Cinzio », *Studi Giraldiani, Letteratura e teatro*, Anno II, 2016, p. 7-30.

8. Marie-Luce Demonet, 1986, « Art de conférer, art de raisonner (*Essais*, III, 8) », dans *Montaigne, les derniers Essais*, éd. Françoise Charpentier, *Cahiers Textuel 34/44*, Université de Paris VII, p. 19-29, mis à jour dans *A plaisir. Sémiotique et scepticisme chez Montaigne*, Orléans, Paradigme, 2002, ch. 7 ; ead., « Parler comme les livres : la parole civile en France à la Renaissance », dans *L'antidoto di Mercurio. La "civil conversazione" tra Rinascimento ed età moderna*, colloque d'Urbino 2011, dir. Nicola Panichi, Firenze, Istituto nazionale di studi sul Rinascimento, Olschki, 2013, 49, p. 131-147.

9. Pierre Villey, *Les Sources et évolution des Essais de Montaigne*, Paris, Hachette, 1908, I, p. 139-140. L'auteur dit d'abord que Montaigne a dû acheter en Italie l'édition vénitienne augmentée de 1581, sans exclure qu'il ait pu se procurer celle de 1579. Marcel Tetel, « Montaigne et Stefano Guazzo, De deux conversations », dans *Études montaignistes en hommage à Pierre Michel*, dir. Claude Blum et François Moureau, Paris, Champion, 1984, et « Montaigne et Stefano Guazzo. Présences italiennes dans les *Essais* de Montaigne », Paris, Champion, 1992, p. 11-27.

n'en dit rien, supposant que Montaigne a lu directement le texte italien, ce qui est d'autant plus probable que l'édition des *Essais* de 1582 suit immédiatement le voyage de Montaigne en Italie : l'auteur a pu facilement acquérir cette *Civil Conversazione* publiée à Brescia (chez Vincenzo Sabbio pour Tomaso Bozzola) et à Venise (Altobello Salicato) en 1574, suivie des éditions corrigées de 1575 et 1577. L'édition vénitienne sensiblement augmentée, surtout pour le livre II, parue à Venise en 1579, a pu être déjà accessible pour Montaigne mais non pour les traducteurs : effectivement, les additions et nouvelles citations ne figurent dans aucune des deux traductions françaises d'après mes sondages. Avec ces quatre éditions italiennes antérieures à 1582, le succès de librairie était non négligeable, et il ne se démentira pas puisque environ trente éditions en différentes langues paraîtront avant 1600 et que l'on en compte plus de deux cents exemplaires conservés¹⁰. Sa fortune se poursuivra au siècle suivant : l'ouvrage est même traduit en latin à l'intention du public germanique¹¹. La longévité du succès d'un texte qui a pu être dit « européen » contraste avec la modeste carrière de son auteur, au service des Gonzague et resté secrétaire toute sa vie dans sa province, sans rôle politique particulier¹². Alors que le xvii^e siècle fait la part belle à la conversation, manière d'être du nouvel honnête homme et du courtisan, Guazzo ne semble ni retraduit ni republié en français après 1626¹³, peut-être concurrencé par les nouveaux traités de civilité, plus modernes et surtout plus « espagnols » et courtisans, comme l'*Homme de Cour* de

-
10. Dans sa conférence inaugurale sur la fortune de Guazzo en France, « Une conversation avec l'Italie : le livre de Stefano Guazzo et la France (1574-1648) », au colloque de Tours *Poco a poco. L'apport de l'édition italienne dans la culture francophone* (Tours, 27 juillet 2017), Jean Balsamo a relativisé ce succès pour la version italienne.
 11. Cologne, Johannes Gymnicus, 1585 ; un exemplaire en est conservé à la Bibliothèque Mériadeck de Bordeaux, cote S 5764.
 12. Giorgio Patrizi, « La "civil conversazione" libro europeo », dans Giorgio Patrizi, *Stefano Guazzo e la civil conversazione*, Rome, Bulzoni, 1990, p. 9-23. Pour une synthèse récente, voir Helga Hübner, *Stefano Guazzo – « La civil conversazione » in der französischen Kultur des 16. und 17. Jahrhunderts*, Frankfurt am Main, Peter Lang, 2012, particulièrement p. 112 sqq. sur les traductions françaises.
 13. Un *unicum* daté de 1679, qui figure au catalogue de la Bibliothèque Municipale de Versailles, relève probablement d'une erreur de catalogage.

Gracián. Quant aux traductions anglaises, elles se fondent sur la version de Chappuys, comme l'a montré John Lievsay¹⁴.

Bien que plusieurs commentateurs déclarent que Montaigne a utilisé la toute nouvelle édition de Guazzo, augmentée (1579), lorsqu'il était en Italie (1581), il a très bien pu acquérir une édition antérieure car les trois citations qu'il emprunte sont déjà présentes en 1574. Rien n'empêche non plus qu'il ait consulté l'une des deux traductions, qui méritent qu'on s'y attarde car leur concomitance intrigue. Le cas s'était déjà produit avec la double traduction de la *Philosophie d'amour* de Léon L'Hébreu par Denis Sauvage et Pontus de Tyard, la même année 1551 ; de même, deux *Cosmographie universelle* avaient paru en 1575, dont l'une est une amplification, par François de Belleforest, d'une traduction anonyme de la remarquable entreprise de Sébastien Münster, et l'autre une nouvelle cosmographie prétendument originale par André Thevet, ce qui avait déjà nourri une polémique entre les deux auteurs. Avec la traduction de Jean d'Avila, Chappuys devra aussi redouter la concurrence¹⁵. L'examen de cette double traduction de Guazzo permet de mettre en avant un certain nombre de traits qui contribueront à estimer si Chappuys y a laissé une empreinte particulière.

Croisements éditoriaux

Les études sur les traductions de Guazzo en anglais, allemand et latin montrent que la *Civil conversazione* a pu être annexée à tel ou tel courant selon des milieux ou des intentions idéologiques différents, qui ont supprimé au besoin le livre IV sur les festins, ou orienté la lecture vers

14. John Leon Lievsay, *Stefano Guazzo and the English Renaissance, 1575-1675*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1961 ; la première de ces éditions date de 1581 (Londres, Richard Watkins, sans le livre IV).

15. Voir la communication de Viviane Mellinghoff-Bourgerie lors de cette même journée d'étude, et publiée dans *RHR* 84, 2017 : « Gabriel Chappuys premier traducteur des œuvres de Jean d'Avila (1499-1569) », et Bruno Petey-Girard, « Gabriel Chappuys traducteur du *Libro de la vanidad del mundo* de Diego de Estella », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, 78-2, 2016, p. 393-412.

un esprit nettement tridentin, ou vers des considérations politiques qui valorisent le gentilhomme, figure aussi distincte du prince arrogant que d'une plèbe ignare. Les travaux sur Chappuys, et notamment ceux de Jean Balsamo, insistent sur la manière d'infléchir le texte original dans le sens de la Contre-Réforme : mais cela était-il vrai déjà à l'époque de la traduction de Guazzo, et cette tendance le distingue-t-il de Belleforest ?

Publiées à un ou deux mois d'écart, ou peut-être moins, pendant l'été 1579, toutes deux munies d'un privilège (31 janvier pour Chappuys sans mention ni d'auteur ni de traducteur, 4 août pour Belleforest, avec mention de l'auteur et du traducteur), ces deux traductions simultanées ont de quoi étonner, d'autant plus que les traducteurs appartenaient à des réseaux fort proches : toutefois Chappuys était alors dans sa première période de production, à Lyon (où il travaillait pour des imprimeurs et libraires depuis 1568, notamment comme « prélecteur »), alors que Belleforest était à Paris, historiographe du roi jusqu'à sa mort en 1583, charge que Chappuys assurera par la suite (1585), bien avant de se présenter comme secrétaire royal et traducteur en langue espagnole (1598)¹⁶. Belleforest est le patriarche d'un groupe d'italianisants dans les années 1575-1580, dont Dante Ughetti a souligné le dynamisme¹⁷. Si le privilège concernant Chappuys est daté du 31 janvier 1579 et signé de « L'Estoille » (Pierre de l'Estoile), la lettre-dédicace à Jean Pierre Duszo (Duzio) l'est du 15 juillet, précédant de peu le privilège de Belleforest et la dédicace à Charles de Neufville (6 août), mais néanmoins légèrement antérieure – si l'on peut faire confiance aux dates des dédicaces¹⁸.

16. J'emprunte la plupart de ces éléments biographiques à Michel Bideaux, introduction à son édition des *Facétieuses journées. Gabriel Chappuys*, Paris, Champion, 2003, p. 10 sqq. Pour François de Belleforest, voir Michel Simonin, *op. cit.*

17. Dante Ughetti, « Larivey Traduttore delle *Piacevoli Notti* di Straparola », dans *La Nouvelle française à la Renaissance*, dir. Lionello Sozzi, Genève, Slatkine, 1981, p. 481-504.

18. Le privilège du 4 août est signé « Poussemothe » : après l'avis « Au lecteur » du traducteur figure une « approbation des docteurs en la faculté de Theologie à Paris », « auquel livre n'avons trouvé chose contraire à la Religion Chrestienne, Catholique et Romaine » (f. A[5]r), datée du 1^{er} août. Elle est signée Le Roy et Gaudran. La traduction de Chappuys n'en possède pas. Je ne connais pas les références de Philippe Guérin lorsqu'il écrit que la traduction de Belleforest est « la première » (La *Civile conversation* de Stefano Guazzo : du dialogue à la « conversation »),

Belleforest a publié sa traduction à Paris chez Pierre Cavellat en 1579 (in-8°) et en 1582 (in-16°), puis après sa mort Benoist Rigaud l'a reprise à Lyon (1592, in-16°, et peut-être 1595), avant les rééditions genevoises de 1598, 1609 et 1626. Or Benoist Rigaud est aussi un libraire de Chappuys au moins depuis 1577 (pour les *Amadis*) et il partage déjà quelques éditions avec des libraires parisiens, notamment L'Angelier. L'édition lyonnaise de Belleforest 1592 est presque identique à celle de Cavellat 1582, dont le privilège expirait en 1588 : même présentation, même pagination, même matériel d'imprimerie¹⁹. À part le frontispice, quelques graphies plus modernes et quelques corrections linguistiques (de fautes d'accord), elle suit de très près les deux éditions parisiennes. Les bourdes que j'ai notées s'y retrouvent.

Si l'on exclut les trois dernières éditions (genevoises) de Belleforest, ces traductions concurrentes auraient eu un succès modeste, mais équivalent en nombre d'éditions puisque celle de Chappuys est reprise en 1580, 1582, et peut-être 1586. Mais le nombre d'exemplaires conservés montrerait un net avantage pour Belleforest (25) sur Chappuys (13)²⁰ : en effet, bien après la disparition de son auteur (1583), cette *Civile conversation* de Belleforest a connu une deuxième vie grâce à la réédition-amplification due au protestant rochelais Jacques Esprinchar, qui l'a réalisée

dans *Le Dialogue ou les enjeux d'un choix d'écriture* (pays de langues romanes), dir. P. Guérin, Presses Universitaires de Rennes, 2006, p. 235-296 (§ 6, note 20). Antoine Du Verdier, qui connaissait les deux traducteurs, recopie le long titre donné par Belleforest et ajoute, sans mention de priorité : « Il y a une autre traduction du mesme livre de la Civile conversation faite presque en mesme temps par Gabriel Chapuys, & imprimée à Lyon. » (*La Bibliothèque d'Antoine du Verdier*, Lyon, Barthelemy Honorat, 1585, p. 373.) Le scribe anonyme de l'édition annotée des *Apophthegmata* de Konrad Lycosthenes ([1555], Paris, Jacques Du Puy, 1560) s'est servi de celle-ci selon Étienne Ithurria qui a transcrit et examiné les 295 annotations manuscrites (attribuées de façon erronée à Montaigne) se rapportant à la civile conversation (d'après Philippe Guérin, art. cité, 2006, § 7, note 28).

19. Exemplaire de la Bibliothèque Municipale de Loches, cote 3835.

20. Sources : USTC, J.-M. Dechaud (*Bibliographie critique des ouvrages et traductions de Gabriel Chappuys*, Genève, Droz, 2014, T13aa), M. Simonin (*op. cit.*, p. 294 sqq.) : l'unicum de 1595 (Lyon, Benoist Rigaud) n'est signalé que d'après Baudrier (*Bibliographie lyonnaise*, III, p. 436), qui mentionne un « exemplaire du commerce ».

à partir d'une des éditions augmentées de Guazzo²¹. La première édition de cette traduction enrichie date de 1598 (11 exemplaires conservés), rééditée en 1609 (2) et 1626 (3)²². Or ni la deuxième publication chez Cavellat à Paris en 1582 (in-16° au lieu du in-8° *princeps*), ni celles de Lyon chez Benoist Rigaud en 1592 et 1595 (autant qu'on le sache, car aucun exemplaire n'est conservé de cette dernière) ne tiennent compte des amplifications apportées par Guazzo à son propre texte en 1579²³. Pour être vraiment concurrentiel, Chappuys aurait dû lui aussi y retravailler, et l'entreprise pouvait légitimement être considérée comme inutile. Chappuys se tourne après 1583 comme on sait en grande partie vers la littérature pieuse, mais pas uniquement, comme le montre sa traduction de Botero et de sa *République*. Belleforest avait aussi ce registre dans son catalogue (saint Augustin, saint Cyprien, Luis de Granada, Antonio de Guevara, Buonsignore Cacciaguerra), à côté des histoires tragiques et de l'historiographie ancienne et moderne.

Dans sa thèse sur les sources de Guillaume Bouchet, André Janier avait montré que les *Sérées* (1584-1598), qui puisent abondamment chez

-
21. Voir Jean Balsamo, « Jacques Esprinard en Allemagne: aux origines du voyage savant (1597-1598) », *The Romanic Review*, 94, 1-2, January-March 2003, p. 27-42, p. 41 (note 63), pour la mention de cette édition réalisée à Genève, au retour de son voyage en Allemagne. L'USTC répertorie dix exemplaires connus, Jean Balsamo a aussi compté celui de la bibliothèque royale de Bruxelles (absent du catalogue en ligne). L'*unicum* de Lausanne signalé dans l'USTC renverrait à une édition de Genève dès 1580, ce qui est peu vraisemblable étant donné que le nouveau traducteur est né en 1573.
22. [Genève], Jacques Stoer, 1598. Après avoir reproduit l'épître dédicatoire de Belleforest à Charles de Neufville, Esprinard explique dans sa propre préface (non datée) comment il a inséré « une infinité de choses belles, plaisantes et fort utiles » et traduit les « discours » ajoutés par Guazzo. La page de titre mentionne explicitement qu'il s'agit de la traduction de Belleforest, et Esprinard semble ignorer qu'il y a eu une autre traduction (« A Corneille Vandermyle, gentilhomme hollandais », f. 4r). Il range le texte dans la catégorie de cette « Philosophie morale » qui fait partie des « bonnes lettres » (*ibid.*), reprenant les mots de Belleforest dans l'avis au lecteur qui figure à la fin du texte et avant la table des matières (f. Iiiijr-v) dans les trois éditions consultées.
23. L'édition critique d'Amedeo Quondam suit cette édition augmentée, tout en indiquant les passages ajoutés par Guazzo aux éditions précédentes et les variantes significatives. Mes références suivent la nouvelle édition : *La Civil conversazione di Stefano Guazzo*, a cura di Amedeo Quondam, Roma, Bulzoni, 2010, 2 vols. (désormais Quondam).

Guazzo, s'inspiraient de la traduction de Belleforest²⁴, sans donner d'arguments. Il a dû hésiter car un article antérieur à la thèse donnait des références tirées de la traduction de Chappuys²⁵. Le patient chercheur a donc changé d'avis, et avec raison. En revanche, il se trompait lorsqu'il écrivait que c'est la traduction de Chappuys qui est rééditée en 1592 chez Benoist Rigaud et il a inversé les attributions en déclarant : « Chappuys, au contraire de Belleforest, a multiplié les indications en manchette pour guider son lecteur. Notre conteur lui a préféré pourtant le travail du Commingeois dont il a transcrit plus de soixante fragments²⁶. » Or c'est le texte de Belleforest qui ne reprend pas les manchettes présentes dans l'original de Guazzo pour ajouter dans les marges, et en plus grand nombre, des « lieux » qui indexent le texte plus précisément que ceux de l'original : ainsi, un compilateur peut s'y retrouver beaucoup plus facilement encore dans le dialogue touffu de Guazzo. Le lecteur veut-il une définition de la philosophie morale ? C'est le premier « lieu » du livre II indiqué dans la marge dans la traduction de Belleforest : « Philosophie morale que contient », alors que Chappuys traduit la manchette d'origine qui s'intéresse à un autre point : « Les temps presents requierent certaines

24. André Janier, *Les Serées (1584-1597-1598) du libraire-imprimeur Guillaume Bouchet (1514-1594)*, texte revu et corrigé par Jean-Claude Arnould, Paris, Champion, 2006, p. 525 : « Au total, *La civile conversation* est certainement un des ouvrages que Guillaume Bouchet a lus le plus attentivement et dont il a le mieux tiré profit. Il l'a découvert avant 1584, mais il le consulte aussi après : sur soixante-trois emprunts, dix-neuf seulement datent de la première édition des *Serées*. Notre conteur ne signera que trois de ses larcins (5^e Serée, I, 177-178 ; 19^e Serée, III, 214 et 27^e Serée, IV, 201), soit un dans chaque livre. » Au contraire, la présence de ces nombreuses manchettes qui indexent plus précisément le texte de Guazzo serait une raison de cette préférence pour Belleforest. La confusion a été entretenue par le relevé de Lievsay repris par Amedeo Quondam dans son édition : une édition de Lyon, Benoist Rigaud, 1592 (non localisée) est attribuée à la traduction de Chappuys, alors qu'il s'agit certainement de celle de Belleforest (I, p. lxxxi). Lievsay n'avait pas localisé d'exemplaire de Belleforest 1609 et ignorait l'édition de 1626. Ni lui ni A. Quondam n'ont noté l'édition augmentée d'Esprinchard. La question est à reprendre entièrement avec des outils bibliographiques plus récents, notamment avec le répertoire des *Traductions de l'italien au XVI^e siècle* (dir. Jean Balsamo, Vito Castiglione Minischetti, Giovanni Dotoli, Fasano-Parigi, Schena-Hermann, 2009), à compléter toutefois pour les localisations.

25. André Janier, « Les sources des "Serées" de Guillaume Bouchet », dans *La Nouvelle française à la Renaissance*, op. cit., p. 557-586.

26. André Janier, *Les Serées...*, op. cit., p. 522-523.

nouvelles loix pour vivre », qui traduit exactement la manchette italienne « *I tempi presenti richieggono alcune nuove leggi di vivere* » (1574, f. 49v). Amedeo Quondam fournit à part la liste de ces *postillae* dans son édition de Guazzo, en remarquant leur pertinence, même s'il ne peut pas assurer qu'elles soient de l'auteur²⁷.

La question des manchettes n'est pas si secondaire qu'il y paraît : si la traduction de Chappuys sur ce point suit Guazzo à 85 %²⁸, avec les reports des *marginalia* dans la table, celle de Belleforest, qui l'augmente en revanche de 18 %, fait intervenir un deuxième contributeur, expressément nommé au début de la table placée en fin de volume, « Pierre Moreau Tourangeau²⁹ ». Relativement mal connu, ce lettré n'est pas n'importe quel tâcheron d'atelier : excellent helléniste, traducteur du grec en latin et en français, recherché par le jésuite Maldonat pour donner des éditions patristiques et surtout apprécié pour sa traduction de grec en latin du *Thesaurus heresiae* de Nicetas Choniates, il se trouve aussi du côté de la Contre-Réforme même s'il a traduit Lucien dans sa jeunesse, comme beaucoup d'autres³⁰. Sans être spécialisé dans cette tâche, il est le créateur d'index pour trois autres éditions : non seulement l'empereur Basile et Jean Damascène, mais le deuxième tome de *l'Académie française* du protestant (royaliste) Pierre de La Primaudaye chez Guillaume Chaudière en 1580. Il n'est donc pas étonnant qu'il soit l'auteur non seulement de la table finale mais aussi des manchettes qui accompagnent le texte de Belleforest, comme certains auteurs ne dédaignaient pas d'y recourir à l'époque pour des traductions : ainsi fait Montaigne, qui publie sa traduction de la *Théologie naturelle* de Raymond Sebond en 1569 avec des

27. Quondam I, p. 341-360. Elles reflètent selon lui le point de vue d'un lecteur du xvi^e siècle (p. 341).

28. Comptage effectué sur l'intégralité du livre IV.

29. L'édition de 1579 mentionne en page de titre « Avec une table memorable des matieres contenues en ce livre », précision qui disparaît à partir de 1582.

30. D. Nicetae Choniatae... *Thesauri Orthodoxae Fidei libri quinque*, Paris, Guillaume Chaudière, 1580. La traduction des autres livres est restée manuscrite : pour une étude approfondie de la vie et de l'œuvre (manuscrite et imprimée) de Pierre Moreau, voir Jean-Marie Olivier, Marie-Aude Monégier du Sorbier, « *Morelliana*. Recherches sur la vie et l'œuvre philologique d'un humaniste méconnu : Pierre Moreau de Loches », *Revue d'histoire des textes*, 17 (1987), 1989, p. 73-218.

manchettes originales et une nouvelle édition corrigée, publiée en 1581 chez Chaudière également³¹.

Une relation que je suggère pourrait expliquer pourquoi ce Tourangeau (de Loches) et François de Belleforest ont collaboré : sans s'intéresser particulièrement au Lochois, Michel Simonin a signalé que l'un des mécènes de Belleforest, René Voyer d'Argenson, marquis de Paulmy, était bailli de Touraine et se trouvait à Loches en 1573³². Il avait pour lieutenant particulier Calais Rogier, auquel Pierre Moreau dédicace sa traduction en français des *Paternelles remonstrances* de Basile I^{er}³³ : toutefois pendant ces années-là le Tourangeau (d'Amboise) Gabriel Chappuys est encore à Lyon³⁴.

La réputation de médiocre traducteur dont a pâti Chappuys³⁵ correspond au goût classique du siècle suivant et celle de Belleforest ne semble pas avoir été bien meilleure. Ils pratiquaient parfois tous les deux des méthodes assez voisines du plagiat, voire du plagiat de plagiat, ou de l'emprunt d'emprunt, comme le montre Viviane Mellinshoff-Bourgerie à propos du *Secrétaire* publié par Chappuys³⁶. Ida Campeggiani juge que

-
31. Paris, Gilles Gourbin, 1569. Mireille Habert a attribué à Montaigne les titres des chapitres, mais non les manchettes (*Montaigne traducteur de la Théologie naturelle, Plaisantes et saintes imaginations*, Paris, Classiques Garnier, 2010). Voir l'édition numérique de la *Theologie* en ligne, éd. Jean Céard, Marie-Luce Demonet et Mireille Habert, sur le site des Bibliothèques Virtuelles Humanistes, Tours, 2016, d'après la deuxième édition de Paris, Guillaume Chaudière, 1581.
32. Il reste neuf exemplaires de l'édition de Lyon, Benoist Rigaud, 1592, dont celui que conserve la Bibliothèque municipale de Loches ; un autre est passé récemment à Drouot (19 juin 2015).
33. Paris, Guillaume Chaudière, 1580 – Moreau prétend qu'Amyot y a collaboré.
34. La province de Touraine n'ayant pas d'adjectif assigné, « Tourangeau » peut vouloir dire « de Tours » comme « de Touraine » (cas de Pierre Moreau et de Gabriel Chappuys).
35. Dans son introduction à l'édition des *Facétieuses journées*, Michel Bideaux cite la *Vie des poètes français* de Guillaume Colletet (BnF, ms. NAF 3073, p. 51-55, « copie partielle, faite probablement pour Aimé Martin, du ms. de la bibliothèque du Louvre, brûlé en 1871 », notice BnF), p. 11. Un extrait en a été édité, les *Vies des poètes tourangeaux*, par Lenita Locey, Michael Locey et Janis L. Pallister, Seattle, Papers on French seventeenth century literature, 1989, Biblio 17.
36. Voir l'introduction de Viviane Mellinshoff-Bourgerie à son édition du *Secrétaire*, et son article : « Le *Secrétaire* de Gabriel Chapuys, face au *Del Secretario* de Francesco Sansovino et à *The English Secretary* d'Angel Day. Remarques sur l'héritage de l'*ethos* épistolographique érasmien », dans *Il Segretario è come un angelo. Trattati, raccolte epistolari, vite paradigmatiche*,

la traduction du *Roland Furieux* (1576) est « sans doute l'une des plus rapides et des moins réfléchies de Chappuys³⁷ ». Patrick Mula se montre compréhensif envers ce travail de compilation créative, tout comme Lina Bolzoni pour les modifications apportées par Chappuys sans le dire aux *Mondi* de Doni³⁸. Ces pratiques étaient assez courantes à la Renaissance et ne suscitaient pas forcément de réactions négatives. Chappuys ne se sent pas tenu de distinguer les passages où il traduit de ceux où il adapte, comme à l'égard de Sansovino à nouveau pillé, avec *Le Secrétaire* et les *Facétieuses journées*, dans le recueil des *États et gouvernements*. Mais ces travaux correspondent à des genres d'adaptation pour lesquels Chappuys ne revendique pas d'auctorialité totale : ce sont des œuvres « tirées de » tel ou tel auteur, voire de plusieurs en même temps. Ce n'est pas le cas pour la *Civile conversation*, bien attribuée comme traduction et pratiquant une fidélité relative compte tenu des critères de l'époque, et distincte

ovvero come essere un buon segretario nel Rinascimento, dir. R. Gorris Ramos, Fasano, Schena editore, 2008, p. 64-91. L'auteur montre que Chappuys ne se livre pas dans son dernier montage de lettres à l'autocensure politico-religieuse telle que Sansovino l'avait pratiquée (p. 80-81), mais qu'il ne favorise pas non plus l'éthique de « transparence épistolaire » souhaitée par Day (p. 83) ; *ead.*, « Le genre épistolaire entre taxinomie et bricolage. À propos du traducteur Gabriel Chappuys et de son *Secrétaire* (1588) », dans M.-Cr. Panzera et E. Canonica (dir.), *La Lettre au carrefour des genres et des traditions*, Paris, Classiques Garnier, 2015, p. 51-82.

37. Ida Campeggiani, « I 'cinque canti', tradotti da Gabriel Chappuys (e qualche osservazione sull'originale) », dans « *Fedeli, diligenti, chiari e dotti* ». Traduttori e traduzione nel Rinascimento, Atti del Convegno internazionale di studi, Padova, 13-16 ottobre 2015, a cura di Elisa Gregori, Padova, CLEUP (Coop. Libreria Editrice Università di Padova), 2016, p. 313-344.
38. Patrick Mula, « De Venise à Paris. L'art des secrétaires de Gabriel Chappuys entre traduction et création », dans *La lettre, le secrétaire, le lettré : I, [Francesco Sansovino, Gabriel Chappuys]*, Grenoble, Centre de recherches Humanisme, Renaissance et Baroque italiens (HURBI), *Filigrana* 6, 2000-2001, p. 115-182. Lina Bolzoni, « Il mondo utopico e il mondo dei cornuti : Plagio e paradosso nelle traduzioni di Gabriel Chappuys », *I Tatti Studies in the Italian Renaissance*, 8, 1999, p. 171-196, repris dans *Il lettore creativo. Percorsi cinquecenteschi fra memoria, gioco, scrittura*, Napoli, Guida, 2012, p. 193-216. Même si elle ne considère pas que Chappuys est « l'auteur » des *Mondes cornuz*, L. Bolzoni n'est pas loin de penser que l'association des textes traduits de Modio et d'un anonyme aux *Mondes* de Doni est une sorte de création proche de l'*ars combinatoria*. L'expression « tiré de », présente dans le titre des deux éditions (1578 et 1580) et non « traduit de » est caractéristique de l'adaptation libre. Patrizia de Capitani incline à attribuer à Chappuys une part vraiment auctoriale (« Un traducteur français de textes italiens à la fin de la Renaissance : Gabriel Chappuys (env. 1546-env. 1613) », dans *La lettre, le secrétaire, le lettré : I, op. cit.*, p. 89-114. partic. p. 112).

de celle de Belleforest sur le plan du respect de l'original comme selon des critères stylistiques (Du Verdier trouve que le style de Chappuys, ce « nourrisson du Parnasse », est « doux-coulant »³⁹) et idéologiques (censure). Pour les contemporains, les deux textes correspondent à des traductions « fidèles ». Les critiques adressées aux traductions de Chappuys ne tiennent pas compte du fait que les traducteurs se sentent plus libres par rapport à un texte en vernaculaire, que lorsque la source est un auteur classique, et juger un Chappuys ou un Belleforest par rapport à Amyot n'est guère justifié. Chappuys s'autorise la transposition de lieux italiens à des références françaises, ou encore de supprimer complètement de la fin du texte de Botero les remarques critiques à l'encontre du roi de France⁴⁰. La censure ou l'autocensure n'est pas exactement une affaire de traduction.

Même si cette publication relève de travaux alimentaires, ni plus ni moins que les autres traductions, Chappuys manifeste un souci linguistique évident dans sa participation aux ouvrages pédagogiques : à la traduction (du latin) des *Colloques* de Mathurin Cordier, dont le succès ne se démentira pas, et dont la présentation est aussi effectuée en bilingue sur deux colonnes⁴¹ ; à la partie française du lexique du *De Sermone latino* d'Adriano Castellesi dont Orazio Toscanella avait réalisé la version italienne⁴². Le même principe sera encore mis en œuvre pour la traduction de Botero. Toutefois, Chappuys, ou ses commanditaires, suivent un procédé qui semble avoir été mis en œuvre dès 1560 avec la première traduction bilingue française des *Colloques* de Juan Luis Vivès⁴³.

39. Antoine Du Verdier, poème liminaire « Au traducteur » pour la traduction des *Commentaires Hieroglyphiques* de Piero Valeriano, Lyon, Barthélemy Honorat, 1576, f. **[1]v.

40. Voir Romain Descendre, « Raison et gouvernement d'État, Gabriel Chappuys traducteur de Giovanni Botero », dans « *Fedeli, diligenti, chiari e dotti* », *op. cit.*, 2016, p. 335-353.

41. Lyon, Loys Clocquemain, 1576.

42. Lyon, Basile Bousquet pour Jeanne Giunta, 1581. Berthé de Besaucèle imagine (sans raison) que Toscanella n'est qu'un pseudonyme de Chappuys (Louis Berthé de Besaucèle, *J.-B. Giraldi, 1504-1573. Étude sur l'évolution des théories littéraires en Italie au XVI^e siècle suivie d'une notice sur G. Chappuys*, [1920], Genève, Slatkine reprints, 1969, p. 279, note 1).

43. Cette pratique qui met en valeur « l'exercice des deux langues », suit, pour les colloques scolaires, la traduction bilingue des *Dialogues* de Vivès attribuée à Benjamin Jamyn, et à Gilles

Ni Chappuys ni Belleforest ne sont à l'abri de bourdes plus ou moins induites par le texte-source : dans le titre-résumé du livre II, qu'il reprend de la page de titre pour l'inscrire comme argument, Chappuys traduit « Religiosi et Secolari », par « religieux et seculiers », alors que Belleforest présente « religieux et écoliers », leçon qui correspond aux « scolari » de l'édition italienne de 1588, postérieure à la traduction. Mais l'historiographe en titre n'est pas en reste, lui qui, avec une erreur de lecture puis de traduction, a pu faire croire à l'anonyme auteur d'une notice de 1863, puis à Gaudenzio Boccazzi, puis à tous ceux qui l'ont suivi, que Belleforest avait utilisé non l'édition de 1574 ou de 1575 de Guazzo comme cela était le plus vraisemblable, mais une édition corrigée de Venise 1577 (Altobello Salicato). En effet, la date précise d'un tournoi qui a précédé immédiatement la tenue du banquet décrit au livre IV est traduite par Belleforest par « mille cinq cens septante et sept », date confirmée par la manchette inventée par Pierre Moreau et reprise dans la table. Toutes les éditions italiennes de Guazzo consultées portent « *milcinquecentosessantasette* » et, selon Amedeo Quondam, le tournoi a bien eu lieu le 15 mai 1567⁴⁴. En lisant *settanta* puis en traduisant par « septante », Belleforest a aussi engendré une durable erreur dans la chronologie des éditions⁴⁵. Que

de Housteville (pour l'*Interpretatio* du lexique grec-latin) : les textes sont présentés en deux colonnes dès 1560 (Lyon, de Millis et Lyon, Cloquemin), à l'imitation de ce qui avait déjà été fait pour l'espagnol et l'italien. Juan Luis Vivès, *Linguae Latinae exercitatio, cum Graecarum priscarumque dictionum interpretatione*, 1543 : le vocabulaire grec-latin lui-même est attribué à Pedro Mota (Pierre de la Mothe), étudiant de Nebrija, et déclaré *complutense*, mais il serait de Vivès. Consulter les articles de David Thomas sur ce sujet dans la *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance* : 1984, 46-1, p. 131-151 ; 2007, 69-3, p. 689-690 ; 2009, 71-3, p. 555-557 ; 2010, 72-3, p. 669-670.

44. Il n'y a pas de variante pour cette date, qui a son importance : Amedeo Quondam explique qu'elle est une sorte d'imitation pétrarquiste de la date précise et de l'heure de l'*innamoramento* (le 6 avril 1340, *Canzoniere* 336, 13 ; Quondam, II, p. 461). Voir Guazzo 1574, f. 216v et 1575, p. 559. L'édition de 1577 (contrairement à ce qu'indiquent l'USTC et Edit16), n'est pas numérisée et les liens renvoient à un exemplaire de 1575 conservé à Turin. J'ai pu consulter les exemplaires de la Newberry Library (Chicago) et de la Bibliothèque Nationale de Florence pour 1577 (Venise, Altobello Salicato).
45. La source des confusions pourrait être l'auteur d'une notice (signée Ap. B.), parue dans le *Bulletin du Bibliophile et du bibliothécaire* (1863, p. 194-195), qui déclare, en utilisant de graphies à l'ancienne : « François de Belleforest traduisit ce livre en françois dès l'année 1579, d'après sa dédicace à Charles de Neuville. Cette traduction n'avoit pu être faite que sur la première

les deux traducteurs aient utilisé les éditions de 1574, 1575 ou 1577, le résultat ne devrait pas être très différent car le texte de Guazzo est peu modifié à ces dates. Une comparaison exhaustive pourrait toutefois me démentir. L'examen de deux exemplaires de 1577, comparés à 1574 et 1575, montre la permanence de *sessanta*, et porte essentiellement sur des différences d'orthographe et sur une importante correction de pagination décalée de cent pages dans l'édition de 1575. Certaines graphies pouvaient induire un traducteur en erreur, comme l'alternance entre *e* et *a*, mais ce n'est pas le cas pour *persone/parsons*, *maraviglia/meraviglia*, *bastarebbe* (1575)/*basterebbe* (1577), ni sur la page de titre. Dans sa reprise pour le livre II, *forestieri* (1575) est corrigé en *forastieri* (1577) : Belleforest et Guazzo traduisent correctement tous les deux par « étrangers ». Ces sondages ne permettent pas de décider s'ils ont utilisé ou non la même édition italienne, mais j'ai pu comparer les éditions lorsque les traductions étaient sensiblement divergentes.

En 1579, Chappuys n'a commencé sa carrière de traducteur que depuis quelques années⁴⁶ : il prépare bientôt la retraduction du *Corteggiano* de Castiglione dont l'épître dédicatoire est datée de décembre 1579, et dont la *Civil Conversazione* poursuit le propos de l'art de l'échange social, mais avec une orientation moins courtoise et plus personnelle. Il va publier à nouveau la traduction-adaptation des *Mondi* de Doni (1580, 1^{re} éd. 1578), assortie de suppléments facétieux qui eux aussi ont pu passer pour des œuvres originales. Cette même année 1579, Chappuys semble répondre aux demandes commerciales de libraires en traduisant les XIX^e et XX^e livres d'*Amadis*, le troisième livre du *Primaleon de Grèce*, et son libraire lyonnais Jean Béraud republie comme on l'a vu les *Colloques* du

édition italienne de 1574 ; mais, comme Belleforest parle, au feuillet 398, d'un tournoi qui eut lieu à Casal, le 15 mai 1577, il est évident qu'il revisa et corrigea son œuvre, à l'aide des éditions italiennes de 1586 et 1590, qui avoient été augmentées par l'auteur. » Michel Simonin faisait déjà remarquer à ce propos que Belleforest serait revenu d'entre les morts pour corriger son texte (*Vivre de sa plume...*, *op. cit.*, p. 294). L'erreur de date et de traduction est reproduite sans changement, dans le texte, la manchette et la table jusqu'à l'édition de 1626 incluse (Esprinhard a augmenté le texte sans en corriger les fautes).

46. Voir Michel Bideaux, éd. citée, 2003, p. 17.

protestant Mathurin Cordier (1^{re} éd. 1576) en édition bilingue, pas encore expurgés⁴⁷. Mais surtout Chappuys (à l'instigation ou non de son libraire) prend des risques en traduisant les *Dialoghi piacevoli* de Niccolò Franco, qui avaient connu cinq éditions italiennes entre 1539 et 1559 : même si Chappuys en atténue quelque peu la portée satirique, l'auteur avait tout de même fini sur le bûcher en 1570 et l'œuvre était à l'index depuis 1559. Les *Dialoghi* ne connaîtront à nouveau le succès que dans la version censurée par un capucin à partir de 1590. Chappuys et Béraud pouvaient-ils ignorer le sort de cet auteur mal-aimé du monde de la Contre-Réforme, ou espéraient-ils un succès de scandale ? Même avec un nombre respectable d'exemplaires conservés (14), cette traduction ne connaît, semble-t-il, qu'une seule édition, contrairement à celles qu'on peut rapporter au genre facétieux⁴⁸. Le traducteur pouvait avoir un intérêt personnel à faire connaître le texte de Franco, en même temps qu'il travaillait à la *Civile conversation* : les *Dialoghi* font un sort particulier à l'homme de lettres, au traducteur et au statut de « secrétaire » auprès des Grands, ce qui suscite chez Chappuys un petit développement de son cru, opportun puisqu'à ce moment-là il ne jouissait d'aucune position stable⁴⁹.

Plusieurs années après Chappuys traduit les *Lettres facétieuses* de Rao (1584)⁵⁰, la *Fiammette* de Boccace (1585) et le *Théâtre des divers cerveaux* de Garzoni (1586), qui pouvaient sembler de la même veine satirique. Le *Théâtre* est l'œuvre d'un chanoine à la carrière plus sage par la suite, comme Chappuys le deviendra. Outre sa volonté de ranger l'hérésie dans la catégorie des « erreurs de cerveau » et son manque d'intérêt pour la dimension polémique du texte – et malgré le jugement assez

47. Les premières éditions de ces *Colloques* de Mathurin Cordier traduits par Chappuys (1^{re} éd. 1576) ne donnaient pas le nom du traducteur (Dechaud T03a).

48. Aucun exemplaire des deux autres éditions lyonnaises de 1579, signalées pour la même année (Jean David et Barthélemy Honorat), n'est localisé.

49. Voir l'étude importante de Patrizia de Capitani, « Da "pedante" a "poeta": la figura dell'uomo di lettere nei "Dialoghi piacevoli" di Nicolò Franco tradotti da Gabriel Chappuys », dans *Cinquecento visionario tra Italia e Francia. Studi di letteratura francese*, 19, 1992, p. 199-214.

50. Dans la lettre-préface des *Lettres facétieuses et subtiles* à Pierre Valinot, sieur de Villette, Chappuys se justifie des envieux qui lui reprocheraient de traduire trop hâtivement (édition consultée: Rouen, Claude le Villain, 1610, p. 4-5).

sévère d'Alessandra Preda⁵¹ –, l'étude systématique de la traduction par Riccardo Benedettini montre que le traducteur de Garzoni a pratiqué une certaine fidélité, atténuée par le souci de simplification didactique (termes techniques, citations en grand nombre, listes), afin de s'adapter à son public français, comme dans la traduction des citations latines la plupart du temps⁵². Il s'agit d'une adaptation morale et esthétique également, car Chappuys y neutralise les passages trop crus et aplatit les métaphores. Si cette tendance est attribuable à l'auteur de la traduction, la réduction de la *copia* du texte peut être attribuable à la demande de son libraire.

Quelques questions de traductologie comparée seront abordées ici à partir des trois passages utilisés par Montaigne, et de quelques extraits qui concernent le thème principal du traité, la conversation-fréquentation et l'art de parler « civilement », tels que les deux traducteurs les ont transmis.

Repreneurs et *supporters*

Apparemment fidèle à l'idéal du *Corteggiano* de Castiglione et à la forme de la conversation familière (traduction que Chappuys publie l'année suivante en se servant des versions précédentes⁵³), le texte de Guazzo comprend quatre livres de dialogues entre un « cavalier » mélancolique et le médecin Annibal :

-
51. Alessandra Preda, « L'opera bizzarra di Tommaso Garzoni e la traduzione di Gabriel Chappuys », dans *Cinquecento visionario tra Italia e Francia, op. cit.*, p. 185-197.
52. Riccardo Benedettini, « Chappuys e Garzoni: note sulla traduzione del "Theatro de vari, e diversi cervelli mondani" », *Studi Francesi*, 161, 2010, p. 259-74; *id.*, « Una traduzione di Garzoni nel Cinquecento: il "Theatre des divers cerveaux du monde" di Gabriel Chappuys », dans *Dynamic Translations in the European Renaissance*, dir. Philip Bossier, Harald Hendrix, Paolo Procaccioli, colloque de Groningen 2010, Manziana, Vecchiarelli, 2011, p. 85-99.
53. Contrairement à ce qu'il affirme dans sa lettre-dédicace à Nicolas de Bauffremont, Chappuys a bien utilisé (sans les nommer) les traductions effectuées « par le passé » ; il remarque que, bien qu'il ait suivi « fidèlement » le texte, ce travail était particulièrement difficile à cause des manuscrits fautifs (f. *3v). La traduction de Chappuys est encore estimée de nos jours et a servi à l'édition moderne d'Alain Pons : si le traducteur a souvent modifié la syntaxe de ses prédécesseurs, actualisé le vocabulaire et corrigé des erreurs, il n'en a pas moins gardé beaucoup de segments identiques.

1. Le remède à la mélancolie engendrée par la solitude est de fréquenter de bonnes compagnies⁵⁴
2. La manière de se comporter et de communiquer en société
3. La manière de se comporter et de communiquer chez soi
4. Le festin tenu à Casale et sa bonne compagnie.

Dans cette répartition, il n'est nullement question de « conversation » au sens moderne car le terme n'a pas encore, dans l'italien et dans le français d'alors, le sens actuel. S'il est beaucoup question de langage, de langues, de parole, de bien dire, l'enjeu n'est pas central dans un ensemble qui traite d'abord de civilité et de sociabilité.

Dès la dédicace à Jean Pierre Duzio, on constate que Chappuys associe le verbe *converser* à *fréquenter*, sens qu'il a à l'époque. La conversation s'oppose à la solitude et non au silence : il s'agit de « hanter toute sorte de gens » et de décrire la manière de se « porter », c'est-à-dire de se comporter. L'usage, dans ces préfaces encomiastiques, est de se défendre des détracteurs, mais Chappuys avoue, en termes assez rabelaisiens, qu'il n'en a pas encore : s'il offre ce livre à son mécène potentiel, c'est

à ce que les médisans repreneurs, chauffourreurs, repetaceurs, & rabelineurs des œuvres & labeurs d'autrui, n'ayent la hardiesse de detracter de mes labeurs, comme je voy qu'ils font de plusieurs autres dignes de louange⁵⁵.

Chappuys n'a pas encore abandonné les « livres facetieux et gaillards, toutefois honnestes » qu'il compare aux « drolleries des peintres » pour la littérature pieuse comme il le fera après 1583 et son installation à Paris⁵⁶.

54. Sur l'importance de la guérison de la mélancolie, voir J. Balsamo, « Il cortigiano malinconico: alcune osservazioni sulla *Civil conversazione* di Stefano Guazzo », dans *Malinconia ed allegrezza nel Rinascimento*, actes du colloque (Chianciano-Pienza, 1996), Milan, Nuovi Orizzonti, 1999, p. 19-29.

55. 1579, Préface, f. *5r.

56. Lettre-dédicace à Louis Séguier du 1^{er} janvier 1584 pour la traduction des *Sermons* de Cornelio Musso (Paris, Guillaume Chaudière, 1583), f. Aijv-Aiijr. Louis Berthé de Besaucèle, *J.-B. Givaldi...*, op. cit., p. 261. Le terme de « drolleries » est tout à fait approprié aux textes de la veine satirique et comique pratiquée par Chappuys dans sa première période. Ignorant alors cet emploi par un admirateur de Rabelais, je l'ai utilisé pour qualifier la manière grotesque et marginale de l'auteur du *Pantagruel* (Marie-Luce Demonet, « Les drôleries du *Quart Livre* »,

Je ne sais qui était visé, mais son compatriote Rabelais déteint encore à cette époque sur son style préfaciel et ses choix. Le lecteur anonyme d'un exemplaire conservé à la Bibliothèque Mériadeck de Bordeaux semble avoir apprécié cette préface, assortie de nombreux soulignements⁵⁷. Mais avec la *Civile conversation*, on ne peut pas dire qu'il s'agisse déjà d'un « ornement de la maison de Dieu ».

La deuxième préface, « à l'amiable lecteur », écrite par un certain Pierre de La Rivière qui se dit « son grand amy », n'est pas moins intéressante car elle met en évidence les critères classiques d'une bonne traduction : après avoir souligné l'utilité de cette entreprise, l'ami déclare que le « translateur » suscitera l'envie, subira des critiques sur sa plus ou moins grande brièveté ou prolixité, sur tel mot plus ou moins approprié. Néanmoins ce La Rivière le voit déjà dans la lignée d'Amyot, de du Verdier, de Belleforest [!], de Vigenère, de La Boderie (Guy, ou peut-être Antoine), « & de quelques autres de marque & renom, qui font reluire la France par leurs escrits (*[8]v) ». Voilà qui situait déjà Chappuys en belle compagnie et indiquerait que le traducteur et son « ami » ignoraient l'entreprise de Belleforest et que celui-ci a entrepris sa propre traduction après Chappuys, ce qui serait confirmé par les dates décalées des privilèges.

Ce Pierre de La Rivière n'est pas identifié, à ma connaissance : si Chappuys a le même souci d'autopromotion qu'Étienne Dolet quand celui-ci fait écrire par un certain « Thibault Philologue » un poème liminaire à sa propre gloire, cet « ami » pourrait être le traducteur lui-même⁵⁸. Une autre identification est possible : elle est suggérée par la thèse de Clara Fritz sur Chappuys (2014), qui rapproche sans plus de justification Pierre de La Rivière de Pierre de Larivey. Bien que je n'aie

dans *Langue et sens du Quart Livre*, actes du colloque de Rome 2011, dir. Franco Giacone, Paris, Classiques Garnier, 2012, p. 129-150).

57. Bibliothèque Mériadeck de Bordeaux, cote S 5763. Il s'agit de l'un des six exemplaires localisés par l'USTC pour cette édition.

58. Étienne Dolet, *Les Gestes de Francois de Valois Roy de France... Premierement composé en Latin par Estienne Dolet : et apres par luy mesmes translaté en langue Francoyse*, Lyon, Estienne Dolet, 1540, p. 8.

encore trouvé aucune confirmation dans les travaux sur le Champenois, cette hypothèse me paraît tout à fait vraisemblable⁵⁹. L'incertitude sur le nom d'emprunt de cet autre traducteur de l'italien, et d'origine italienne (on trouve l'Arivey, La Rivey), encore peu connu à l'époque, irait dans ce sens et le contenu de la préface ne s'y oppose pas, avec ses lieux communs sur les principes de la bonne traduction, le rapport aux envieux, etc. L'objection serait que Larivey appartenait plus aux milieux parisiens dominés par Belleforest, que Chappuys, et qu'il aurait dû être averti de l'autre traduction en cours. Mais qu'en sait-on ? L'une de leurs connaissances communes est Antoine Du Verdier, et peut-être la famille Bauffremont, ce qui ne veut pas dire qu'ils étaient au courant de toutes les commandes des libraires. Un argument en faveur d'une affinité, voire d'une complicité traductrice entre Larivey et Chappuys, aux dépens de Belleforest, serait leur intérêt commun, à cette époque-là, pour les genres légers, mondains, et facétieux : Larivey a aussi traduit Doni (*La Moral filosofia*, dans la deuxième partie de *La Philosophie fabuleuse* d'après Firenzuola), et Straparole. Si l'on ne peut guère tirer de preuve de l'apostrophe identique à l'« amy lecteur » dans la préface à la *Civile conversation* et à celle de la *Philosophie fabuleuse*, ce que dit Larivey de ses principes de traduction est assez proche de la pratique de Chappuys : pas de mot à mot, mais la restitution des « sentences et conceptions » de l'auteur⁶⁰, alors qu'il insiste à deux reprises – d'autant

59. Clara Theresia Fritz, *Du traducteur au lecteur. Zur Paratextkultur der französischen Übersetzungen aus dem Italienischen im 16. und frühen 17. Jahrhundert*, thèse, Fribourg, 2014 (en ligne), p. 109. Même si elle ne semble avoir exploité que les pièces liminaires, l'auteure s'intéresse particulièrement aux réseaux sociaux des traducteurs et de leurs libraires en présentant des graphiques intéressants. La thèse de Helga Hübner porte moins sur les qualités respectives des traductions françaises que sur leur signification sociologique dans la transformation de la société de cour : Stefano Guazzo..., *op. cit.*

60. Préface de Larivey à la traduction de la deuxième partie des *Nuictz facétieuses* de Straparole, Paris, Abel L'Angelier, 1576 (et non 1572), f. A3r : « je n'ay exprimé de mot à mot la diction Italienne, mais bien me suis-je estudié, t'expliquer les sentences, & conceptions de l'auteur. Et où en cest endroit, j'auray fait chose qui te soit de plaisir, je penseray avoir bien employé ma peine, qu'icy je te consacre et vouë, comme au Dieu tutelaire de mes escrits t'asseurant que si tant tu es abusé, que ce commencement de mes labours te plaise, je te feray en bref jouyr, de quelque chose de meilleur et plus serieux. » Dans leur « réécriture » d'une

plus s'il est Pierre de Larivey –, sur la « fidélité » de Chappuys. Larivey ne dédaignera pas, sur le tard, l'usage du pseudonyme, celui de Claude Morel pour son almanach de 1611, comme Chappuys l'a peut-être aussi fait⁶¹.

Belleforest prétend tout autant à la fidélité. Ses liminaires sont plus succinctes : la dédicace est adressée à Charles de Neufville dont il déploie l'éloge⁶², et rien n'est dit sur la traduction ni sur le texte, contrairement au bref « Au lecteur » qui précise le sujet, la « civile et humaine compagnie » (et non la « conversation » au sens moderne), avec un rappel de l'utilité morale et publique d'un tel ouvrage (« embellissement de tes mœurs et façon de vie », absence de « fard »). Il fournit une indication topique sur la qualité de sa traduction : pour l'« ornement de la langue » « nous te l'avons traduit fidelement et sincerement⁶³ ». Cet avis insiste sur la dimension didactique du traité (les copieuses manchettes y aident aussi), offert à un « adolescent », ce que les liminaires de Chappuys ne mettent pas en évidence bien que la traduction s'adresse aussi à un jeune homme⁶⁴. La fidélité est un principe qui s'applique au texte de Guazzo, non pas facétieux mais « didascalique » comme on disait alors, même s'il est dialogué et abonde en anecdotes. La comparaison avec le traitement subi par les *Facétieuses journées*, l'anthologie de Straparole remaniée et

traduction précédente de la première partie des *Nuits* de Straparole pour l'un, du *Courtisan* de Castiglione pour l'autre, on constate une même méthode, qui consiste à conserver des bouts de phrase (Gianni Mombello, « La fable “egayee” dans *Deux livres de philosophie fabuleuse* », *Studi francesi*, 35, 1991, p. 294-304, p. 298).

61. Le pseudonyme de La Rivière, si c'en est un, aurait-il été suggéré par le goût prononcé de Larivey pour la pêche en rivière, selon la remarque d'Yvonne Bellenger ? (dans *Pierre de Larivey (1541-1619), Champenois, chanoine, traducteur, auteur de comédies et astrologue*, Paris, Klincksieck, 1993, introduction, p. 8).
62. Chappuys en fera autant en 1587 pour les *Dialogues de philosophie phantastique* traduits de Francisco Miranda Villafaña (Paris, Sébastien Molin).
63. Stefano Guazzo, *La civile conversation* [suit un long titre-résumé qui détaille les parties], traduction de François de Belleforest, Paris, [Léon Cavellat] chez Pierre Cavellat, 1579, in-8°. Mes références sont empruntées à l'édition de 1582 parue chez le même éditeur (in-16°), disponible sur le site de la Bayerische Staatsbibliothek.
64. Dans une étude qui a précédé sa première édition critique du texte de Guazzo (Ferrare, Franco Cosimo Panini, 1993, 2 vols.), Amedeo Quondam avait souligné la dimension éducative que pouvait avoir alors le texte de Guazzo.

traduite par Chappuys, étudiée et éditée par le regretté Michel Bideaux, permet de ne pas uniformiser dans une même pratique ce qui était variable selon les genres et les auteurs abordés⁶⁵.

Maria Angela Miotti, dans un article récent (2016), récapitule la maigre biographie de Chappuys et n'établit pas de lien entre Pierre de la Rivière et Larivey. Pourtant elle remarque que leurs carrières « s'entrelacent » et que leurs principes de traduction sont proches. Dans la liste d'excellents traducteurs établie par « La Rivière » elle ajoute significativement « Larivey », mais ce nom n'y figure pas. Sans doute l'espérait-il. En 1579, Larivey publie chez Benoist Rigaud (le futur éditeur lyonnais de Belleforest) sa traduction du recueil composite de la *Philosophie fabuleuse*, déjà parue en 1577 chez L'Angelier, ce qui offre un connexion possible entre les deux traducteurs, de même que la retraduction par Larivey des *Facetieuses nuits* de Straparole en 1576, chez Abel L'Angelier⁶⁶.

Cette identification change quelque peu la perspective globale de la traduction de Chappuys: alors que la dédicace au mécène espéré italo-lyonnais Duzio marque l'évidente recherche d'un protecteur, la préface du « grand amy » inscrit Chappuys au moins dans le deuxième cercle des traducteurs italianisants qui comptent. Qu'un traducteur aussi élégant – et pas toujours fidèle – que Larivey reconnaisse la fidélité de Chappuys n'est pas sans poids. Si sa compétence en langue italienne surpasse celle de Belleforest et de Chappuys, cette supériorité n'est pas encore connue à ce moment-là. « La Rivière » justifie également la présentation de traductions italiennes à des Italiens qui n'en ont que faire: leur perspective est plus sociale que linguistique.

65. Michel Bideaux, « Les choix d'un traducteur: Gabriel Chappuys et la composition des *Facetieuses journées* », dans *La Nouvelle française à la Renaissance*, op. cit., p. 543-556.

66. *Le second et dernier livre des facetieuses nuits...*, par Pierre Delariuéy, 1576 (*unicum* de la Bibliothèque de l'Arsenal, 8° BL 29296 (2)).

Les trois emprunts de Montaigne

Quoi qu'il en soit, l'éloge de « l'ami » Rivière présente l'intérêt de souligner l'existence d'une lignée de traducteurs méritants, tous inscrits dans un courant qui valorise le *fidus interpres* d'Horace⁶⁷. L'étude des trois citations empruntées par Montaigne permet de faire le point sur l'un des critères, ou l'un des reproches, adressés aux traducteurs dans leur élimination ou leur transformation du texte-source. Riccardo Benedettini constate que Chappuys a réduit le nombre des citations par rapport au texte de Garzoni, sans considérer que ce soit injustifié⁶⁸. La diminution de l'apport étranger est un expédient facile pour réaliser des économies, et cette pratique se trouve encore dans les traductions actuelles, pour des raisons de coût et pour ne pas ennuyer le lecteur : les éditeurs se l'interdisent en principe lorsqu'il s'agit de chefs-d'œuvre consacrés.

Marcel Tetel ne prend pas parti sur l'édition suivie par Montaigne en 1582, date à laquelle ont été insérées les trois citations italiennes, en quoi il a eu raison. Certes la lecture de Guazzo a été importante pour Montaigne, mais je l'ai interprétée dans un sens assez différent, puisque les trois passages qu'ils ont en commun sont des citations, nullement des déclarations personnelles de Guazzo et aucune ne concerne le chapitre « De l'Art de conférer », absent des *Essais* avant 1588, avec lequel pourtant les parentés ont été soulignées⁶⁹. En 1582, Montaigne emprunte aux textes cités par l'Italien, y compris celui de Properce qui est déjà une traduction du latin. Loin de montrer une communauté de pensée, ces emprunts au deuxième ou troisième degré cristallisent d'abord une différence essentielle dans l'usage de la citation : autant Guazzo crible son texte de sentences (la plupart du temps attribuées) pour appuyer le discours de ses interlocuteurs et disséminer de bons préceptes utiles à ses lecteurs, autant Montaigne joue sans cesse à provoquer le lecteur

67. Glyn Norton, *The ideology and language of translation*, op. cit., p. 38.

68. Riccardo Benedettini, « Chappuys et Garzoni... », art. cit., 2010.

69. Outre les travaux de Marcel Tetel, voir Gaudenzio Boccazzi, « La civil conversazione: Montaigne e Stefano Guazzo », dans *Montaigne e l'Italia*, congrès de Milano-Lecco, 1988, Genève, Slatkine, 1991, p. 295-303.

par des citations jamais attribuées, toujours à évaluer en fonction de ce qu'elles disent, en faveur du discours de Montaigne ou dans un sens décalé⁷⁰. D'autres différences essentielles entre les deux auteurs sont sensibles : l'importance que Montaigne accorde à la civilité est une attitude de prudence, d'intérêt pour autrui et de sociabilité, non une soumission, bien que le texte de Guazzo ne soit pas exempt d'ambiguïtés⁷¹. Le point de convergence souligné par M. Tetel tient dans l'importance de l'échange, et on ne peut qu'être d'accord, mais la préférence de l'ouïr ou le parler sur l'écrit – que le critique dit venir de Guazzo –, ne fait que renforcer ce que Montaigne avait déjà déclaré dans les *Essais* de 1580⁷².

Néanmoins l'exercice de comparaison des deux traductions, même s'il ne peut être complet ici, est instructif. Dans l'ordre de leur apparition dans les *Essais*, les citations sont prises à Dante, Properce et Pétrarque. Procédons dans l'ordre inverse et voyons d'abord Properce, puisqu'il s'agit d'une traduction de traduction.

Properce

Dans « Un traict de quelques ambassadeurs⁷³ », Montaigne suit Guazzo qui traduit deux vers de Properce (sans le désigner autrement que par « *un poeta* ») en italien :

*Navita de ventis, de tauris narrat arator
Enumerat miles vulnera, pastor oves.* (Élégies II, 1, 43-45)

De deux vers, il en fait trois :

70. Antoine Compagnon, *La Seconde main ou le travail de la citation*, Paris, Seuil, 1979.

71. Voir Amedeo Quondam, *La conversazione, un modello italiano*, Rome, Donzelli Editore, 2007, chapitre sur Guazzo.

72. Par exemple dans « Le parler que j'aime c'est un parler simple & naïf, tel sur le papier qu'à la bouche » (*Essais* de 1580, Bordeaux, S. Millanges, I, p. 231) ; voir Marie-Luce Demonet, *A Plaisir, op. cit.*, chapitre 3 (Voix) et chapitre 7 (Conférence).

73. Michel de Montaigne, *Essais*, Bordeaux, Simon Millanges, 1582, I, 17, p. 50 (exemplaire de la Bibliothèque Mériadeck de Bordeaux et édition numérique double de 1580-82 par Marie-Luce Demonet et Alain Legros, en ligne sur le site < MONLOE >, 2015) ; éd. Vилley-Saulnier, Paris, Presses Universitaires de France, p. 72.

*Basti al nocchiero ragonar de'venti,
Al bifolco dei tori, e le sue piaghe
Conti'l guerrier, conti'il pastor gli armenti*⁷⁴.

Le passage devient chez Chappuys, qui dit « un poète » comme Guazzo :

De deviser des vents au Nocher c'est à faire,
Au Bouvier, de parler de ses bœufs & taureaux :
Au Guerrier, de la guerre : au Berger, des troupeaux. (1579, p. 168)

On voit que le traducteur a fait un effort d'assonance et de versification (avec trois alexandrins), comme Guazzo dans son tercet traduit du latin. Chez Belleforest (où la citation est aussi introduite par « un poète ») on lit :

Qu'il suffise au nocher de discourir des vens,
Au bouvier des Toreaux, aux Pasteurs diligens
Des brebis, au guerrier de ses playes sanglans. (1582, f. 132v)

Le lecteur peut trouver que Belleforest est meilleur en assonances car elles terminent les trois vers, mais *sanglans* au masculin pour qualifier *playes* substantif féminin est anormale⁷⁵. Le traducteur se permet un enjambement audacieux, tout en respectant la même métrique (trois alexandrins). Chappuys, moins fidèle, n'a pas traduit les *piaghe/vulnera* (plaies) du guerrier, ce qui lui permet d'éviter un problème d'accord ou de nombre de syllabes.

Étant donné que Chappuys ne reproduit pas le texte de Properce en italien, contrairement à son habitude dans cet ouvrage, mais traduit directement en français, la cause est entendue : Montaigne a bien utilisé une édition italienne⁷⁶. En effet, Chappuys ne reproduit pas toujours l'italien lorsque l'auteur n'est pas connu, ou pas identifié, dans les « dits » ou proverbes en particulier, par exemple dans « Ni au visage ni affable en paroles » (II, p. 176), qui traduit « *Nè il viso facil, nè in parole affabile*⁷⁷ ».

74. CC 1574, II, f. 70v ; CC 1588, II, f. 94r ; Quondam I, p. 105.

75. Aucun dictionnaire d'ancien ou de moyen français ne donne *playes* pour un masculin. Belleforest a dû considérer que la forme en *-ant* de *sanglants* était variable en nombre, mais pas en genre.

76. Jean Balsamo (Tours, conférence citée, 2017) a remarqué que l'exemplaire de 1574 conservé à Bordeaux ne présentait aucune annotation ni soulignement.

77. CC 1574, f. 74r.

L'édition d'Amedeo Quondam ne l'a pas identifié non plus⁷⁸, ni Belleforest traduisant « ce vers » : « Facile en face, et en parolles affable ». (138v)

En revanche, Belleforest ne fournit presque jamais le texte italien⁷⁹, même quand il s'agit de Dante dans ce passage de *l'Enfer* : « Toujours cette verité qui a face de mensonge, doit tant qu'il [*sic*] peut clorre la bouche à l'homme, veu qu'elle fait honte sans qu'on y aye coulpe⁸⁰ », qui est censé traduire

*Sempre a quel ver, c'ha faccia di menzogna
De l'huom chiuder la bocca fin che puote,
Peròche, senza coulpa, fa vergogna. (Inferno XVI, 124-126; Quondam
p. 108)⁸¹*

Et Chappuys traduit bien plus clairement, même si l'on peut considérer que rendre *vergogna* par « blâme » et non par « honte » est un faux-sens⁸² :

L'homme ne doit jamais dire la verité.
Qui semble de mensonge avoir quelque apparence.
Car, sans coulpe, de ce, luy est blasme imputé. (Chappuys 1579, p. 173)

Chappuys fournissant le texte italien, il risque davantage. On reconnaît dans cette pratique son intérêt pour les versions bilingues. Marcel Tetel (suivi par Benedettini), avait remarqué ce penchant pour le bilinguisme citationnel dans le *Théâtre des divers cerveaux* (1586) où les citations en italien et en latin sont reproduites, et suivent la pratique des colloques scolaires. Dans l'ensemble, Chappuys traduit les citations et les réduit peu, alors qu'il se l'autorise dans le *Théâtre* de Garzoni, où les auteurs

78. Quondam I (texte), p. 109, et II (apparat critique), note 304.

79. Belleforest le cite dans le texte sans le traduire : *Non credo quae (sic) per terra andasse anchoi* (en italiques dans le texte), f. 125r. Chappuys 1579 (p. 161), qui ne met pas le texte en italiques, ne le traduit pas non plus, ni Esprincharde 1609 (f. 123v).

80. Belleforest 1582, f. 136v.

81. « L'homme doit fermer sa bouche à toute vérité qui ressemble au mensonge : car elle l'expose à la honte, sans qu'il y ait de sa faute » (traduction de Pier Angelo Fiorentino, Paris, Gosselin, 1841), ou « Toujours à la vérité qui paraît mensonge, / L'homme doit, autant qu'il le peut fermer la bouche / Car, sans avoir commis de faute, il s'en attire de la honte » (trad. d'Alexandre Masseron, CFL, éd. de 1964).

82. Prendre la cause pour la conséquence est aussi un trait remarqué par Patrick Mula dans son étude du *Secrétaire* (art. cité, 2000-2001).

italiens modernes sont négligés : ce texte le justifiait sans doute davantage, tellement la profusion des citations dépasse encore celle de la *Civil Conversazione*, plus intégrées dans les propos des devisants où elles les illustrent souvent, ou répondent à une autre. Si Benedettini juge finalement que la traduction du *Théâtre* par Chappuys est assez fidèle, mais « incomplète », celle de la *Civil Conversazione* peut être considérée comme nettement plus près du texte.

Regardons les deux autres citations empruntées par Montaigne, qui, cette fois, sont bien identifiées dans le texte et dans les traductions.

Pétrarque

Le vers *Nè si, nè no nel cuor mi suona intero* (*Rime*, 168 8) est inséré dans « De la présomption⁸³ ». Chez Guazzo il est introduit par « col Poeta », car « le Poète » désigne toujours Pétrarque et le discret Properce n'était qu'« un » poète⁸⁴. Chappuys dit aussi « le Poète » et, après avoir repris l'italien, traduit laconiquement par

Ne ouy ne non, entier je ne puis dire (p. 32),

alors que Belleforest est à la fois plus fidèle et plus lourd : « L'ouy & le non, ne me resonnent entiers au cœur » (1582, 28v). Non seulement il ne cite pas l'italien, mais il met rarement les citations brèves en retrait comme le font Guazzo, Chappuys et Montaigne, insérant souvent les fragments courts ou vers isolés dans la linéarité d'une phrase⁸⁵.

On peut opposer ces deux pratiques différentes de la mise en page dans une autre citation de Pétrarque (22, 31) deux pages auparavant : cette fois « le Poète » est désigné par son nom avant la citation,

Con lei foss'io,
C'est à dire,

Avec elle fusse-je. (Chappuys, p. 30)

83. II, 17, 1582, p. 661 ; Villey-Saulnier, p. 654.

84. Quondam I, p. 26.

85. L'édition de Belleforest 1582 ne met pas ces citations internes en italiques.

Là aussi Belleforest traduit directement et opère le lissage de la citation dans la syntaxe et dans la suite de la phrase :

[Pétrarque] n'a été si esloigné des bonnes compagnies que souvent il n'aye dit, & pleut à Dieu que je fusse avec elle, & qu'il n'eut pratiqué par les Courts des grands. (1582, f. 27r)

Chappuys suit davantage l'édition de Guazzo dans la mise en valeur des vers, et notamment des vers célèbres.

Dante

Quant à la citation de Dante, elle est caractéristique de la façon dont Montaigne sélectionne, trie et modifie ses emprunts. Dans « De l'Institution des enfants⁸⁶ », il ne retient que le deuxième vers de ce qui était cité dans Guazzo :

[*Tu mi contenti sì quando tu solvi,*
Che non men che saper dubbiare m'aggrada. (Inferno XI, 93)]

Selon Marcel Tetel, Guazzo veut mettre en valeur Aristote et son éthique opposée au mensonge, alors que la question est plutôt celle de l'exercice du jugement. Voici comment traduit Chappuys, après les vers italiens où le deuxième contient une coquille (« *mon* » au lieu de « *non* »⁸⁷) :

Voz resolutions, si content me font voir,
Que je n'ayme pas moins douter, que de scavoir. (p. 15)

Dans l'édition de Belleforest la citation est cette fois en italiques et en retrait, traduite sans aucun effort de rime :

Tu me satisfais en decidant, veu que je ne | | prends moins de plaisir à
doubter qu'à connoistre les choses. (1582, f. 15v)

86. I, 26, 1582, p. 117; Villey-Saulnier, p. 151.

87. Non corrigée dans les *errata*, qui concernent pourtant des fautes dans les textes italiens pour la plupart. La coquille est maintenue dans l'édition de 1580. Je n'ai pas encore pu consulter l'édition de 1582 (quatre exemplaires conservés selon l'USTC, dont un seul en France, à Dijon). Celle de 1586 que mentionne le catalogue de J.-M. Dechaud (T13cβ), toujours chez le même éditeur lyonnais, n'est pas localisée (absente de l'USTC). Chappuys 1579 offre une courte liste d'*errata*, Belleforest 1582, aucune.

Je ne vois de contresens dans aucune des deux traductions, mais celle de Belleforest est assurément plus laborieuse. En outre, elle est accompagnée d'un supplément qui oriente le sens : alors que dans les éditions de 1579 et 1582 (Belleforest), de 1609 et 1626 (Belleforest-Esprinchard) on lit la manchette très explicite « Dante print plaisir à douter », celle-ci ne figure ni chez Guazzo⁸⁸ ni chez Chappuys. Montaigne aurait-il été alerté par la manchette de Pierre Moreau ? En effet, le remaniement qu'on voit dans les *Essais* change le propos de Guazzo :

[1580] Qu'on luy propose [= à l'élève] cette diversité de jugemens : il choisira s'il peut, sinon il en demeurera en doute. [1588-EB] Il n'y a que les fols certains et resolut.

[1582] *Che non men che saper dubbiar m'aggrada.*

[1580] Car s'il embrasse les opinions de Xenophon et de Platon par son propre discours, ce ne seront plus les leurs, ce seront les siennes. [1588-EB] Qui suit un autre, il ne suit rien. Il ne trouve rien, voire il ne cherche rien.

En tronquant la citation, Montaigne n'a laissé que la partie « sceptique », et écarté la proposition qui exalte la décision, dans un passage qui justement traite de l'assimilation des opinions d'autrui. Chez Guazzo, c'est le chevalier mélancolique qui se félicite des questions-réponses du médecin Annibal et il attend bien une décision qui suivra le plaisir du doute. Montaigne a tordu pour la « coudre sur lui » la citation à deux étages de Dante pour la rendre pyrrhonienne. Dans ce passage de la *Civil conversazione* il a apprécié en particulier le portrait du lettré incivil, perdu dans ses livres et incapable de se comporter normalement en société, tel qu'il le dépeignait déjà dans « Du pédantisme ».

D'après ces cas, il est difficile de conclure que Belleforest est plus ou moins fidèle que Chappuys : tout au plus peut-on juger qu'il est moins élégant, critère mis en avant par La Rivière/Larivey : « il ha tant fidelement & elegamment traduit ce profitable & plaisant dialogue ». Ce critère pourrait signaler la différence de génération : celle de Chappuys profite davantage d'un « nombre », d'un rythme qui soit spécifique au français et

88. CC 1574, f. 6v.

selon la recommandation de Dolet. Sur le plan du contenu, Montaigne a pu tirer profit de la manchette « sceptique » de Pierre Moreau de Loches.

Traduire *conversazione*

La première difficulté rencontrée par les traducteurs se présentait dès le titre : *La Civil Conversazione*. Le mot « conversation » est capital, car c'est dans la première moitié du XVII^e siècle qu'il subit une forte restriction de sens, depuis celui, plus général, de « fréquentation », en français, vers celui de l'échange de paroles : cette évolution, pourtant soulignée par les spécialistes italiens, est la plupart du temps négligée par les historiens de la conversation qui l'analysent à partir de son sens actuel.

En français et à l'époque de Montaigne, comme je l'ai déjà rappelé, « conversation » et « converser » ne désignent que très rarement l'échange verbal seul, et l'ambiguïté est toujours possible. Quant à la civilité, elle ne se réduit pas non plus aux bonnes manières, comme cela est clair chez Guazzo, et chez Montaigne elle se charge déjà d'un sens social et politique⁸⁹. *Conversazione* ne désigne pas simplement l'échange de paroles, mais un échange social dont le dialogue est un moment privilégié. L'apparition du sens d'« entretien familial, échange dialogué », est attribué par le *Trésor de la Langue Française (TLF)* à la traduction du *Corteggiano* par Jacques Colin en 1537, mais aucun texte ne montre que cette restriction de sens ait déjà été adoptée en français dans ces années-là. Même s'il est probable qu'elle a été plus précoce en Italie, la Crusca ne l'enregistre que relativement tard⁹⁰.

89. Dans son parcours historique *L'Art de la conversation* (1^{re} éd. 2003), Emmanuel Godo ne mentionne qu'en passant et seulement pour Guazzo le sens étymologique de « fréquentation » tout en utilisant dans son analyse le sens moderne restreint à l'échange verbal (2^e éd. révisée et augmentée, *Une histoire de la conversation*, [2003], Paris, Classiques Garnier, 2015, p. 109).

90. Ce qui est rappelé par Philippe Guérin : *conversazione* signifie « l'ensemble des normes de comportement en société (*costumi*), qui ne sont pas exclusivement, ni même d'abord, langagières » : mais, comme Marc Fumaroli, il se range à l'idée que le *Corteggiano* a déjà infléchi le sens de *conversazione* vers l'exercice de la parole (art. cité, 2006, § 16), ce qui ne me paraît pas exact, mais l'article est centré sur la question du « dialogue ». Il voit dans Guazzo l'artisan de cette focalisation sur la parole et non plus sur des « manières », et cite Belleforest pour la

Amedeo Quondam livre dans les notes de son édition une étude très détaillée des occurrences de ces termes, en comparaison avec le *Corteggiano* de Castiglione et *Il Galateo* de Giovanni della Casa, dont il faut évidemment tenir compte dans les traductions. Déjà dans le *Courtisan*, Jacques Colin et Mellin de Saint-Gelais (édition de 1538) ne traduisaient pas toujours *conversazione* par « conversation », mais par « fréquentation », « commerce ». Gérard Defaux avait fait l'historique de la fortune éditoriale très complexe de cette traduction, et j'ai examiné de près la version de 1538 à partir de l'édition numérique en ligne⁹¹ : le *TLF* ne précise pas que sur les six occurrences du substantif *conversazione* dans le texte italien, l'une des traductions n'est pas « conversation », mais « fréquentation », et que *conversation* dans le français de Colin peut aussi correspondre à l'italien *commercio*. La nouvelle version du *Corteggiano* par Gabriel Chappuys en 1580 traduit toujours *conversazione* par « conversation », ce qui n'indique pas forcément le sens restrictif dans le contexte où la discussion porte sur l'improvisation, le bon mot et la « rencontre ». Or Guazzo est on ne peut plus clair lorsqu'il définit les rapports entre *conversazione*, *costumi* et *lingua*, comme une manchette l'annonce dans la marge : « *La lingua, e i costumi, sono le due principali parte della conversazione*⁹². » Les traductions respectives de Chappuys et Belleforest montrent que l'assimilation n'est nullement effective à cette époque, ni en italien ni en français.

page de titre qui résume les quatre livres, sans remarquer que celui-ci traduit pour le livre I *conversazioni* par « hantises » et non par « conversations » (§ 8, note 37).

91. Gérard Defaux, « De la traduction du *Courtisan* à celle de *l'Hecatomphe* : François I^{er}, Jacques Colin, Mellin de Saint-Gelais et le ms. bnf fr. 2335 », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, 64-3, 2002, p. 513-548.

92. CC 1579, f. 73r (addition). Dans sa thèse Helga Hübner, qui n'a pas confronté les deux traductions, semble attribuer à Guazzo un élargissement de sens depuis la conversation verbale jusqu'à la conversation sociale, alors que le processus sémantique va dans l'autre sens en italien comme en français (*Stefano Guazzo, op. cit.*, p. 261 *sqq.*). Luc Vaillancourt voit à l'œuvre, dans l'ouvrage de Guazzo, un processus de « contamination sémantique » entre *conversatio* au sens de « fréquentation habituelle », et *sermo*, « parole improvisée et détendue » (« Topologie du registre conversationnel chez Érasme et Guazzo », *Tangence*, 79, 2005, p. 75-85, partic. p. 76-77). Sur la prégnance du moule rhétorique pour imposer une forme « civile » à la conversation ordinaire, voir Marie-Luce Demonet, « Parler comme les livres », art. cité, 2013.

Un tableau comparatif permet de voir comment les deux traducteurs traitent cette notion cruciale :

Guazzo 1574, II, 55r-v	Belleforest 1582, II, 104v	Chappuys 1579, II, p. 133
<p>[ANN]. Et per che io sia meglio inteso, dico, che nel conversare è necessario l'uso di due cose princepali, che sono la lingua, & i costumi, onde a queste due parti <i>rivolgeremo</i> il nostro pensiero. CAV. Et perche volete voi ristringervi solamente a queste due? ANN. Perche, se vuoi considerare bene, noi principalmente acquistiamo nelle conversazioni la benivolenza altrui con le maniere del ragionare, & con la qualità de' costumi. Anzi io potrei, ad un certo modo, ridurre tutta la conversatione sotto il capo de' costumi, fra i quali sono et iandio compresi i ragionamenti: Nondimeno perche vi sono alcune parti della lingua, lequali non dipendono da i costumi, io seguero questi due capi.</p>	<p>[HANN]. & à fin que je sois mieux entendu, je dis qu'en conversant deux choses sont necessaires principalement, à sçavoir la langue, & les façons de vivre, ausquelles parties nous reduirons nostre pensee et intention. CHEV. Et pourquoy vous restraingnez vous à ces deux choses? HANN. D'autant que si bien vous advisez le fait, vous verrez que nous acquerons principalement en conversant l'amitié d'autrui avec manieres de nostre parler, & la qualité de nos façons de vivre & louables actions et coutumes. Voire pourroy-je reduire par un certain moyen, & raison valable toute la conversation sous le point des façons de vivre, sous lesquelles sont compris les discours, & colloques familiers, neantmoins y ayant aucunes parties de la langue qui du tout dependent des mœurs, & coutumes, je poursuyvray ces deux articles.</p>	<p>[Annibal]. Et à fin que je sois mieux entendu, je dy, qu'en la conversation, est necessaire <i>l'usage de</i> deux choses principales, qui sont la langue & les mœurs: & pour cete cause, nous <i>adviserons</i> à ces deux parties. LE CHEV. Pourquoy voulez vous, vous restrindre <i>seulement</i> à ces deux parties? AN. Pource que, si vous y regardez bien, nous acquerons principalement es compagnies, l'amitié & bienveillance d'autrui, par la maniere de parler & par la qualité des mœurs. Voire mesmes, pourroy-je bien, par une certaine maniere, reduire toute la conversation, souz la partie des mœurs, entre lesquelles sont pareillement compris les devis. Neantmoins, pource que se trouvent aucunes parties de la langue, lesquelles, ne dependent entierement des mœurs, je suivray ces deux pointes.</p>

Cette confrontation permet aussi d'approfondir leurs différences dans la pratique de la traduction : Belleforest élimine ce qui ne lui semble pas indispensable, adverbes, modalités, et surtout modifie la syntaxe qui fait dire au texte l'inverse de ce qui est dit dans l'italien, puisqu'il ignore la restriction négative que Chappuys a bien vue : Belleforest traduit « *non*

dipendono dai costumi » par « qui du tout [= entièrement]⁹³ dépendent des mœurs », alors que Chappuys traduit correctement avec la négation « lesquelles, *ne* dependent entierement des mœurs ». Négligence ou contresens ? Guazzo précise bien que la langue n'est pas incluse toute entière non plus dans cet échange et fréquentation, ce que Belleforest ne semble pas avoir compris, en quoi il est peut-être responsable, plus que Chappuys, de la restriction de sens en français au XVII^e siècle. Mais Chappuys traduit presque toujours *conversazione* par « conversation », comme on l'a vu, et Belleforest le fait moins⁹⁴.

Quant aux fameux binômes synonymiques, ils ne sont pas systématiques et on les trouve chez les deux traducteurs, plus souvent chez Chappuys peut-être : *benivolenza* est rendu par « amitié » par Belleforest, par « bienveillance et amitié » par Chappuys, ce qui peut se justifier par souci de précision, car la *benivolenza* n'est pas exactement l'amitié⁹⁵. Belleforest traduit d'abord *ragionamenti* par le « parler », comme Chappuys, puis développe en « discours et colloques familiers », alors que Chappuys traduit la deuxième fois par « devis ». L'un traduit *costumi* par « manières de vivre », l'autre par « mœurs », ce qui est acceptable. En revanche, *conversazione* est traduit par « compagnies » chez Chappuys dans ce passage, ce qui confirme sa signification sociale et non strictement linguistique, le tout ne pouvant être égal à la partie. Belleforest supprime la troisième occurrence de *conversare/conversazione*, rendant le texte moins clair, alors que Chappuys traduit respectivement par conversation/compagnies/conversation.

93. *Du tout*, expression non précédée d'une particule négative, a un sens positif en moyen français.

94. La traduction de Belleforest n'ayant pas été transcrite, ce comptage reste approximatif (il y a plus de 292 emplois de *conversazione*, et 152 de *conversare*, à vérifier chez les deux traducteurs).

95. Ils sont déjà caractéristiques de la prose française du xv^e siècle, selon Alexandre Lorian (*Tendances stylistiques dans la prose narrative française du xvi^e siècle*, Paris, Klincksieck, 1973). Pour l'étude des binômes, néologismes et italianismes chez Belleforest, voir Pauline M. Smith, « Le redoublement de termes et les emprunts linguistiques dans la traduction en France au xvi^e siècle : H. Estienne et F. de Belleforest », *Revue de Linguistique Romane*, 47, 1983, p. 37-58.

Dans le titre, les traducteurs gardent le même ordre des mots « civile conversation » et non pas « conversation civile » comme dans le reste de mon corpus et notamment chez Montaigne où l'adjectif est toujours postposé, et dans trois additions tardives dont l'une est raturée⁹⁶. Italianisme, déjà dans le titre offert par les deux traducteurs ? Les titres courants de Chappuys sont « conversation civile », contrairement à Belleforest qui présente l'ordre inverse. Dans la dédicace, Belleforest utilise le syntagme « conversation civile », comme s'il s'agissait de la « chose » et non du titre d'un ouvrage, qui, lui, garderait l'ordre adjectif + nom (f. aiijr). De même dans la préface : « civile conversation » pour la mention du titre, « conversation civile » pour ce qui devient un concept.

Mais Guazzo lui-même utilise aussi l'expression avec l'adjectif postposé, quoique plus rarement (6 fois contre 22)⁹⁷. Et comme c'est en Italie, dans les académies et les cercles mondains, que se développe l'art de la conversation, le trouble sémantique de ce mot serait un cas de « traduction culturelle » et correspondrait à ce cas de français italianisé déploré par Henri Estienne. Ce texte est en outre une conversation, un échange verbal, au sens moderne, ce qui donne au titre un niveau métalinguistique, et consacre le dialogue comme éminemment civil, ce qui a pu contribuer à la restriction de sens et à son adoption en français, offrant un texte sur la bonne compagnie qui s'exprime en dialogue « civil ». Cette transformation paraît toutefois plus tardive et rien n'indique qu'elle soit déjà réalisée à l'époque de nos deux traductions.

96. « Exemplaire de Bordeaux » (*Essais* de 1588 annotés, en ligne sur le site < MONLOE >, éd. M.-L. Demonet et A. Legros, 2015), f. 60v (I, 26, « De l'Institution des enfants », Villey-Saulnier, p. 164) ; *ibid.*, f. 61v, raturé ; f. 82r (I, 30, « De la modération », Villey-Saulnier, p. 197). Le syntagme ne se trouve que dans les additions manuscrites, postérieures, donc, à la rédaction et à la publication du chapitre « De l'art de conférer ». La « conversation civile » qui apparaît au folio 61v a sans doute été raturée car Montaigne a remanié sa phrase en l'anticipant au folio précédent (60v), tout en gardant le syntagme inchangé.

97. Amedeo Quondam, II, p. 96, note 307, pour une étude exhaustive des occurrences.

Traduire *civil*

Reste l'adjectif « civil », non moins crucial pour la compréhension de ce concept large de conversation/fréquentation. Guazzo le définit par l'intermédiaire du personnage d'Annibal en proposant un raisonnement qui ne le limite pas à la seule population des villes, dans un passage qui est la première occurrence du syntagme dans le texte italien : de manière dialectique, Guazzo veut d'abord faire admettre qu'il y a des citoyens incivils, ensuite qu'un « *huomo di villa* » (un « homme des champs » traduit Chappuys correctement) peut « *all'incontro* » (« au contraire ») se conduire civilement. Il en « infère » (*sic*) logiquement que la civilité ne dépend ni du lieu ni de la condition, mais de la qualité de l'« *animo* » (de « l'esprit », selon les deux traducteurs).

<p>Guazzo 1574, I, 23r : « Dichiaracione del titolo della civil conversatione » (Quondam, p. 40)</p>	<p>Belleforest 1582, I, 46r-v « Vivre civilement ne depend des loix de la cité »</p>	<p>Chappuys 1579, I, p. 56-57 « Declaration du tiltre de la Civile Conversation »</p>
<p>AN [...] Io escludendo tutte le altre, propongo a questo effetto la <i>civil conversatione</i>. CAV. Che cosa intendete voi per quella voce civile? AN. Se volete ch'io ve lo dichiarai, bisogna prima, ch'io vi dimandi, <i>se voi conoscete alcun cittadino, che proceda nelle sue attioni incivilmente?</i> CAV. <i>Io ne conosco più d'uno.</i> AN. Hora vi dimando all'incontro se conoscete alcun huomo di villa, che civilmente proceda? CAV. Molti ne conosco. AN. Eccovi dunque, che noi diamo largo <i>sentimento</i> a questa voce, poiche vogliamo <i>inferire</i>, che l'viver civilmente non dipende dalla Città, ma dalle qualità dell'animo. Così</p>	<p>HANN. Vous m'ayant demandé quelle sorte de conversation on doit choisir pour parvenir à celle perfection par nous avancée : moy rejectant toutes les autres, veux proposer celle qui est <i>civile</i>. CHEVAL. Qu'entendez vous par ce mot de civile. HANN. Si voulez que je le vous declare, il faut premierement que je vous demande, si vous cognoissez aucun citoyen qui se comporte incivilement en ses actions. CHEV. J'en cognoy plus d'un sans faute. HANN. Je veux encor sçavoir de vous, s'il y a aucun [omis : homme de la campagne] que vous sçachiez qui vit</p>	<p>ANNIB. Puis donc que vous m'avez demandé quelle maniere de conversation est necessaire pour parvenir à cete perfection que nous avons declaree, je rejette toutes les autres, & propose, à cet effect, <i>la civile conversation</i>. LE CHEV. Qu'entendez par cete voix, <i>Civile</i>? AN. Si vous le voulez sçavoir, il faut premierement que je vous demande, au contraire, si vous cognoissez quelque [omis : citadin qui se comporte incivilement? Cav. J'en connais plus d'un] homme des champs qui vive civilement? LE CHEV. J'en cognoy plusieurs. AN. Vous voyez donc que nous donnons</p>

<p>intendo la <i>conversazione civile</i>, non per rispetto solo della Città, ma in consideratione de' <i>costumi, & delle maniere</i>, che la rendono civile. Et si comme le leggi & costumi civili sono comunicati non solamente alla Città, ma alle ville, & castella, & popoli, che le sono sottoposti, così voglio que la civil conversatione appartenga non che a gli huomini, che vivono nelle Città, ma ad ogn'altra sorte di persone dovunque si trovino, & di quale <i>stato</i> si siano; & in somma che la <i>conversazione civile</i> sia honesta, lo devole, & virtuosa.</p>	<p>civilement ? CHEV. J'en cognoy plusieurs vivans de ceste sorte. HANN. Advisez combien nous donnons ample <i>cognoissance</i> à ce vocable civil: puisque nous <i>concluons, et inferons</i> que vivre civilement ne depend point des loix de la cité, ains de la qualité des esprits des hommes. Ainsi entens-je parler de la <i>conversation civile</i> non pour le respect de l'assemblee des citez seulement, mais bien pour la consideration des <i>façons de vivre</i> qui rendent l'<i>homme civil, & bien moriginé</i>, & tout ainsi que les loix & coustumes civiles sont communiquees non tant aux citez qu'aux villes, chasteaux, <i>bourgades</i>, & peuples qui en dependent, aussi veux-je que la conversation civile se rapporte non tant à ceux qui vivent <i>en une mesme cité</i>, ains à toute personne quelque part qu'on se rencontre & de quelque <i>estat</i> qu'on puisse estre & en somme que ceste <i>hantise</i> soit honeste, louable & vertueuse.</p>	<p>un sens & <i>signification</i> à cete voix assez estendue, puis que nous voulons <i>inferer</i> que vivre civilement ne depend de la cité, mais des qualitez de l'esprit. Ainsi veux-je entendre la <i>conversation civile</i>, non seulement pour le respect de la cité, mais en consideration des mœurs & manieres qui la rendent civile. Et comme les loix & coustumes civiles, sont communiquees non seulement à la ville, mais aux villages, chasteaux & peuples qui leur sont soumiz, ainsi je veux que la civile conversation appartienne non seulement aux hommes qui vivent és citez, mais à toute sorte de personnes, en quelque lieu qu'elles soient, & de toutes <i>qualitez</i>: brief j'entens que la <i>conversation civile</i>, soit honeste, louable & vertueuse.</p>
---	--	---

Belleforest et Chappuys se montrent l'un et l'autre particulièrement négligents, mais à deux endroits différents: Chappuys omet la première partie du raisonnement, même s'il restitue un « au contraire » qui n'a plus guère de sens dans ce cas. En revanche Belleforest omet d'abord de nommer l'« *uomo di villa* » qui devient « aucun », au sens positif de « quiconque », ce qui laisse supposer qu'il s'agit encore d'un citoyen et modifie complètement le raisonnement. Belleforest est visiblement

géné par la traduction de *villa* qu'il comprend comme équivalent de *città*, ce qui est confirmé par la suite où il traduit *ville* par « villes⁹⁸ ». On peut douter alors de la légende qui attribue à Belleforest une mère italienne : serait-il possible qu'il commette un tel contresens⁹⁹ ? Ou bien rechigne-t-il à admettre qu'un « homme des champs » puisse faire preuve de civilité ? L'introduction du terme de « lois » là où le texte italien ne le montre pas – et la manchette accentue cette intention –, indiquerait qu'il s'agit pour Belleforest de faire la distinction entre les citadins (il écrit « citoyens ») civils et les autres, ce qui ne dépend pas des « lois » de la cité. À l'inverse, l'omission de Chappuys montrerait qu'il rechigne, de son côté, à admettre que le citadin puisse y déroger, mais il n'élimine pas l'homme des champs et traduit correctement *ville* par « villages ». Ni les rééditions effectuées par Esprinard pour Belleforest, ni celles de Chappuys ne changent les traductions de ce passage.

La comparaison systématique des deux traductions pour le début du livre II montre que Belleforest commet plusieurs faux-sens : « *affonda* » devient « s'efforce » au lieu de « s'enfondre » (Chappuys) ; « *estremamente infelici* » devient « étrangement malheureux » ; « *se veste et orne* » devient « s'empare » (« se vest et orne », Chappuys). Il s'emmêle dans les négations : « *Come ballone gonfio di vento balzar in aria* » « Comme un ballon plein de vent *ne* se laisse enlever en l'air » / « Enfler de vent comme un balon, et monter en haut » (Chappuys).

98. Le sens de « campagne » ne fait pas de doute : voir Amedeo Quondam, II, p. 98, note 308.

L'éditeur souligne la méthode « maïeutique » d'Annibal, et sa civilité ne correspond ni à la civilité humaniste d'Érasme, ni à la civilité républicaine de Machiavel, ce qui n'empêche pas Guazzo de marquer son mépris pour la plèbe.

99. Belleforest « confesse » sa compétence en langue italienne : il a suivi le modèle italien dans ses *Harangues*, « comme me plaisant, à un langage, qui m'est à demy naturel » (dédicace à Louis de Gonzague, *Harangues militaires, et concions de princes, capitaines, ambassadeurs, et autres manians tant la guerre que les affaires d'Etat*, [...] recueillies et faictes Françoises, par François de Belle-forest, Comingois, Paris, Nicolas Chesneau, 1573, f. iijr).

Estompages

Moins décisifs que les précédents, d'autres sujets peuvent démarquer les deux traducteurs. Dans son article de 1978, Gaudenzio Boccazzi, qui annonçait une deuxième partie consacrée à Belleforest (jamais parue), a observé quelques passages traduits par Chappuys et portant principalement sur les femmes (battues par leurs maris). Il a remarqué quelques phénomènes d'expansion et de redoublement et des passages ou segments non traduits, ce que j'ai observé aussi ailleurs. Il considère tout de même que Chappuys est relativement fidèle à sa source. À propos de l'éducation des filles, les deux traduisent « *allevare* » par un doublet synonymique « nourrir et eslever » ; Belleforest transforme les visites en « voyages » et la « quenouille » (« *conochia* ») symbole féminin si l'en est, en « filer », alors que Chappuys la conserve. Il infléchit la « *sola legge* » souhaitable pour régler les mœurs des filles en « loi certaine », alors que Chappuys garde l'adjectif « seule¹⁰⁰ ».

Dans le passage sur l'homme de lettres en société (1574, I, f. 15v), où *conversare* est traduit par « conversation » chez Chappuys, par « hantise » chez Belleforest, les « *cerchi de'letterati* » ne sont pas traduits mais restitués par des périphrases comme « entre les gens de lettres » (Chappuys) et « estans avec les sçavans » (Belleforest), ce que l'on peut comprendre car la France ne connaît pas de « cercles » savants au sens italien. Belleforest utilise l'archaïsme « subtilier » pour traduire « *assottigliarsi le dita* » (« s'user les doigts » [à tourner les pages des livres] traduit Chappuys), ce qui pourrait passer pour un italianisme, sauf que ce verbe est présent dans le français de l'époque au moins jusqu'au dictionnaire de Nicot (1606). Plus gênante est la transformation du discours direct adressé au livre trop obscur, qui perd ainsi de son ironie : « *Se non vuoi esser inteso, né io t'intendero* » devient chez Belleforest « il faut [...] que laissez là vostre lecture », alors que Chappuys traduit plus littéralement et plaisamment : « Si tu ne veux estre entendu,

100. CC 1574, III, f. 158r/ Belleforest 1582 f. 287v-288r/ Chappuys 1579, p. 382.

je ne t'entendray pas. » À l'inverse, Belleforest traduit honnêtement la remarque de Guazzo contre la rhétorique, qui « *hà forza di far parere quel che non è, ò più di quello, che vi sia* » (« a pouvoir de faire paroistre ce qui n'est point, ou de qui est peu, le faire voir plus grand qu'il n'est de son estre »), dont Montaigne se souviendra : Chappuys remplace ce jugement défavorable par « le son des parolles, ha grande force & pouvoir, en l'oraison¹⁰¹ ».

Les critiques ont noté, notamment pour les traductions de Franco, Doni, Garzoni et l'Arioste, la tendance de Chappuys à l'autocensure et à l'atténuation des passages polémiques ou critiques envers la religion : la *Civil conversazione* ne donne guère prise à de tels gauchissements idéologiques, mais un exemple confirme cette règle, l'absence de traduction des « Ugonotti » au livre II, à propos des défauts de prononciation qu'on remarque chez cette catégorie d'hypocrites :

Guazzo 1574, II, f. 59v-60r	Belleforest 1582, II, f. 112v	Chappuys 1579, II, p. 144
<p>ANN. Convieni anco avvertire, di non lasciarla abbassar tanto, che difficilmente s'oda. CAV. Voi mi rappresentate hora la voce de gl'hippocriti, & de' nuovi heretici, detti Ugonotti, i quali pare, che vi parlino con la bocca della morte.</p> <p>Marg. Pronuntia d'Ugonotti.</p>	<p>HANNIB. Faut encor estre adverty de ne parler si bas, qu'on ne vous puisse point entendre qu'avec difficulté. CHEVAL. Vous me representez à present la voix des Hypocrites & de ces nouveaux heretiques qu'on appelle Huguenots, lesquels semble que parlent avec la bouche de la mort.</p> <p>Marg. Huguenots Hypocrites et leur prononciation.</p>	<p>AN. Encores faut il estre advisé de ne l'abaisser tant, que mal aisément on l'entende. LE CHEV. Vous me representez maintenant la voix des hipocrites, & d'aucuns heretiques qui semblent parler par la bouche de la mort.</p> <p>[0 Marg.]</p>

101. CC 1574, f. 59r/Belleforest 1582, f. 110r/Chappuys 1580, p. 141. Montaigne, *Essais*, I, 51, [1580] « De la vanité des paroles » : « Un Rhetoricien du temps passé, disoit que son mestier estoit, de choses petites les faire paroistre & trouver grandes » (Villey-Saulnier, p. 305).

Belleforest traduit littéralement, tandis que Chappuys englobe les cibles dans la généralité des « hérétiques », qui disparaissent dans l'indéfinition des « aucuns » (= quelques) en tant que huguenots. 1579 est une année de pause pendant les guerres de religion, alors que les opposants catholiques à Henri de Navarre comme héritier potentiel du trône commencent à s'organiser en Ligue: Chappuys éviterait-il de jeter de l'huile sur le feu? Voilà un cas où Belleforest n'a pas ces scrupules, mais on ne sait s'il a ainsi agi par pure fidélité de traducteur.

Parmi les modifications apportées par Chappuys aux *Mondi* de Doni, celles qu'a étudiées Kirsti Sellevold dans ce volume accentuent le caractère de vérité de la fiction utopique: en transformant la cité utopique imaginaire en cité idéale (que l'on pourrait construire), Chappuys élargit la focalisation à une dimension plus proche de la réalité, grâce notamment à l'insertion de la gravure. Dans l'acte de gommer jusqu'au nom des huguenots, Chappuys reconstruit le réel sans eux. Dans les deux cas, le traducteur s'autorise à appliquer sa propre vision du monde aux textes qu'il doit traduire, ce que l'on pourrait interpréter comme une personnalisation plutôt que comme une trahison.

Cette étude ciblée ne conduit pas à des conclusions définitives. Les deux traducteurs peuvent être jugés assez bons, ou tous les deux médiocres, pratiquant modérément doublets synonymiques et italia-nismes. Si Belleforest est plus heureux à mon avis en traduisant *vaghezza* par « grâce bienséante », plutôt que par « beauté » (Chappuys), il est moins habile à rendre les subtilités de la syntaxe. Dans les passages qui définissent l'extension de « conversation » et surtout de « civil », les erreurs et approximations de Belleforest trahissent – peut-être – un choix plus ou moins conscient d'éliminer l'homme des champs de sa possibilité d'être « civil », puisque cette qualité relève expressément chez Guazzo de celle de l'esprit, non de la condition. Un tel gauchissement rendrait Belleforest, surtout si sa traduction a été davantage diffusée, responsable auprès du lectorat français d'une conception essentiellement urbaine de l'échange social.

Il faudrait en outre nuancer les positions d'Antoine Berman, pour qui la traduction fidèle est d'essence platonicienne, alors qu'elle est bien aristotélicienne avec l'universalité des concepts, qui n'en sont pas moins immanents aux langues, et surtout par la prise en compte du contexte politique et social de la traduction. L'enjeu de la parole est aussi celui que la citation traduite porte, « parole » de l'autre derrière l'autre, tout comme la censure élimine de la parole du texte original, ce qui offre aux conflits du temps de quoi s'enflammer encore davantage : la fidélité approximative d'un Belleforest a ses limites politiques, celle de Chappuys révèle un pragmatisme assumé.